2 000 cèdres de l'Atlas pour régénérer la forêt d'Akbou

Page 24

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL

Chaudes retrouvailles aux Annassers

Page 13

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6027 - SAMEDI 10 MARS 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DU 8 MARS

Bouteflika : «La femme est un des garants de la stabilité»

Page 2

La revue *El-Djeïch* affirme dans un éditorial

LES TERRORISTES ENCORE ACTIFS SERONT DÉCIMÉS

L'Armée est déterminée à décimer totalement ce qui reste des terroristes encore en activité. C'est en tout cas l'engagement affirmé par le Haut Commandement de l'ANP dans la dernière livraison de la revue *El-Djeïch*. Pour ce faire, l'ANP estime nécessaire la conjonction des efforts des Algériens pour mettre en échec les «complots concoctés contre l'Algérie», rappelant au demeurant les crises qui secouent des pays et constituent «la preuve de la barbarie du terrorisme et de son dessein d'allumer le feu de la discorde entre les membres d'une même société».

Page 5



DR

ASSOCIATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT

FAVORISER LE TOURISME ÉCOLOGIQUE

Page 4

CONSEIL NATIONAL DU FRONT DES FORCES SOCIALISTES

CONGRÈS EXTRAORDINAIRE LE 20 AVRIL

Page 2

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

LE CMAI PRÉCONISE L'INTENSIFICATION DE LA COOPÉRATION

Page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

ASSOCIATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT (AEDD)

Pour un tourisme sain et respectueux de la nature

FAIRE du tourisme d'une autre manière, en alliant tourisme, écologie et solidarité, telle est la philosophie de l'Association de l'environnement et du développement (AEDD) qui a organisé une caravane «Eco Tour» qui a été du 24 décembre 2017 au 4 janvier 2018 dans le Grand Sud algérien. La caravane, qui a parcouru 4.720 km et qui a traversé huit wilayas, avait pour objectif la sensibilisation sur la préservation des écosystèmes, le développement d'un tourisme solidaire et la notion du vivre-ensemble, sans oublier la préparation des assises qui auront pour thème «L'impact du tourisme solidaire sur l'environnement». L'association, à travers cette démarche, organise des «séjours solidaires» visant aussi à promouvoir la création des coopératives d'entrepreneuses activant dans les métiers d'artisanat, comme le tissage, la poterie, etc. Il est aussi question de produits artisanaux à base de matériaux locaux, et ce dans le but de préserver le patrimoine culturel matériel et immatériel du Sud algérien. C'est également une manière pour la femme d'être une indépendante financièrement. La protection de l'environnement constitue aussi un élément fort de ce séjour car chez l'AEDD, les projets d'écotourisme «se mobilisent contre la dégradation de l'environnement au détriment des populations». AEDD démarre du principe de «la protection de la nature et l'écotourisme solidaire contribuent au développement durable des communautés». Les participants à cette caravane reviennent sur une expérience inédite, une découverte. «Un paysage varié», témoignent les participants. Du Reg de Ghardaïa à l'Erg et les dunes d'Isawen et Tifernine, aux monts du Tassili, le tableau est magnifique. On a l'impression d'être dans une carte postale. Des visites guidées, accompagnées d'explications sur les traditions locales et les sites écologiques, ont enrichi cette traversée du désert. Une halte est faite dans un Centre de préservation de l'environnement, qui pratique de l'élevage, de l'agro-écologie, du maraîchage et a des produits bio.
Ghardaïa, Illizi, Ihrir, Djanet sont autant de wilayas à avoir été visitées. Chaque localité a sa particularité. L'association se lancera bientôt dans deux projets d'une grande importance, avec la certitude de l'existence d'actions d'éco-volontariat en Algérie. l'aedd a pour mission de familiariser le public algérien avec ce type de séjours solidaires, pratiqués déjà à travers le monde. Il faut savoir aussi que la majorité des revenus de l'écotourisme sera réinvestie dans des projets de développement durable.

Lilia Aït Akli

CONSEIL NATIONAL DU FFS

CONGRÈS EXTRAORDINAIRE LE 20 AVRIL

Les travaux de la session extraordinaire du Conseil national du Front des forces socialistes (FFS) ont débuté hier à Alger avec pour ordre du jour l'examen de la situation interne du parti, marquée par une crise organique.



Présidée par le Premier secrétaire national du parti, Mohamed Hadj Djilani, cette session se déroule à huis clos sur fond d'instabilité organique à la suite de la démission de trois membres de l'instance collégiale du parti qui en compte cinq. Il s'agit d'Ali Laskri, Saïda Ichalalène et Rachid Hallet. A la lumière de cette situation, la convocation d'un congrès extraordinaire du parti devient une revendication des militants lors de la réunion du conseil national tenue le 16 février dernier.
C'est ce qui a été décidé hier. Ce Congrès aura lieu le 20 avril prochain probablement à Alger et qui pourra enfin combler la vacance dans les postes de l'instance présidentielle. C'est ce problème qui est à l'origine des tensions internes au sein du parti.
En annonçant sa décision de se retirer de cette instance, Laskri avait écrit, dans une lettre adressée au parti, que son retrait «implique automatiquement l'organisation d'un congrès extraordinaire sur le plan statutaire», invoquant notamment l'article 48 des statuts du parti qui stipule que «si le nombre des membres de l'instance présidentielle est réduit à moins de trois, un congrès extraordinaire est convoqué pour élire une nouvelle Instance présidentielle».
Certaines sources au sein du parti évoquent une forte option pour la tenue d'un congrès extraordinaire. Une majorité des membres du conseil national et de la base insiste sur cette éventualité, vue comme la seule possibilité pour sortir de la crise organique. D'ailleurs, les mêmes sources avancent la date de la première semaine du mois d'avril prochain.
Jeudi, le premier secrétaire du parti, Mohamed Hadj Djilani, dont le pouvoir s'est renforcé après la « dislocation « de l'instance présidentielle, réduite à deux membres seulement (Aziz Baloul et Mohand Amokrane Chérifi), a assuré, dans des déclarations à la presse, que « le débat permettra de faire ressortir toutes les options stratégiques «. «Les dispositions jugées bénéfiques pour le parti seront retenues et mises en œuvre «, a-t-il dit non sans insister sur le respect des statuts. « Cela ne signifie aucunement que nous badinons avec nos textes. Le respect des statuts du parti, son règlement intérieur et ses chartes est fondamental au sein du FFS ; l'essence de la démocratie, c'est aussi la coexistence de volontés différentes et divergentes arbitrées par des règles et des textes élaborés par tous, applicables et opposables à tous «.
Reste à savoir si tout le monde au sein du parti et de ses instances a la même interprétation de ces statuts. Ce sont ces différences dans les interprétations qui ont déclenché le bras de fer actuel et créé une situation de guerre pour le contrôle des appareils du parti. Une bataille entre les tenants du fameux « cabinet noir «, qualificatif utilisé par leurs adversaires, et d'autres responsables, sur les lignes stratégiques du parti, comme l'idée du « consensus national «, n'a fait qu'envenimer les tensions.
Le 5e congrès ordinaire du FFS remonte à mai 2013, alors que la tenue du 6e congrès était programmée pour mai 2017.

M. Kouini

MOUVEMENT ENNAHDA

Guerre ouverte entre le majliss echoura et le SG

C'EST une nouvelle crise qui secoue le parti islamiste Ennahda. Un bras de fer féroce est engagé entre le secrétaire général actuel, Mohamed Douibi et le président du majliss choura (conseil consultatif) Mohamed el Hadi Athmania. Ce dernier, excédé par les agissements du SG, a décidé de porter l'affaire au grand jour. Il a fait éclater le conflit en adressant une lettre aux membres du conseil, rendue publique avant-hier. Dans son message, Athmania s'en est pris au secrétaire général qu'il accuse d'outrepasser ses prérogatives, de ne pas respecter les décisions du Conseil consultatif et de transgresser les statuts du parti et son règlement intérieur. Parmi les griefs contre Douibi, Athmania cite notamment l'entrave à la mise en place de la commission de préparation du congrès du parti.
«Le secrétaire général s'est rebellé contre les institutions du mouvement et appelé certains conseils consultatifs de wilayas à rejeter vos décisions. Il a divulgué les secrets des délibérations et les a diffusés en dehors des cadres réglementaires (…) Ces actions ont perturbé le bureau national et conduit à la démission des deux-tiers de ses membres. Le parti se retrouve sans bureau aujourd'hui «, écrit Athmania à l'adresse des membres du madjliss echoura du parti. Au plan politique, le président du conseil consultatif reproche notamment au secrétaire général d'avoir fait échec au projet de fusion avec l'autre parti de la mouvance islamiste, le Mouvement de la société pour la paix (MSP) en 2015 et d'avoir même fait capoter le récent projet d'alliance ou de fusion avec Djaballah et son mouvement d'Al Adala et l'autre fraction d'El Bina. Les trois partis de la mouvance ont tenté de jouer la carte de la liste unique lors des dernières législatives et des municipales.
Mais il semble que cela a échoué lamentablement, créant de nouvelles frictions et des critiques acerbes contre la direction actuelle du parti.
Athamnia conclut en expliquant son refus de convoquer une session du Conseil consultatif dans la conjoncture actuelle. «Aller vers de telles assises dans de telles circonstances, c'est une aventure qui risque de mener notre mouvement vers l'inconnu «, écrit-il. Reste à savoir si de telles critiques ne vont pas mener le parti vers la dislocation, d'autant que Douibi a récusé toutes ces accusations dans des déclarations à chaud. Ce dernier prévoit de répondre à toutes les déclarations d'Athmania dans une conférence de presse qui sera organisée prochainement.
Rappelons que le bureau national du mouvement a connu plusieurs démissions, dont la plus retentissante est celle d'une douzaine de membres sur les quinze que compte le bureau, qui fonctionne avec seulement trois responsables dont Douibi.

M. K.

UN CONGRÈS DE WILAYA AUJOURD'HUI

Crise au sein de l'UGTA de Constantine

LA CRISE qui secoue le secrétariat de wilaya de l'union générale des travailleurs algériens connaitra-t-elle son épilogue aujourd'hui. Rendez-vous est en effet pris à la salle Ahmed Bey pour la tenue du congrès de wilaya en présence d'environ 230 délégués dégagés par les travailleurs au cours des assemblées générales, tenues dans des entreprises publiques, des administrations ainsi que des entreprises privées, où ce syndicat comptabilise 35 000 travailleurs affiliés au niveau de la wilaya. Le malaise qui couve depuis près de deux ans après le gel des activités du secrétariat local mené alors par Boudjemaa Rahma, paralyse depuis toutes les activités de la représentation syndicale dans la troisième ville du pays.
Depuis, la centrale syndicale tente vainement de mettre de l'ordre dans sa maison constantinoise. Les dissensions et divergences de vue avaient fait avorter toute initiative allant dans le sens de l'apaisement. Une situation qui n'a que trop duré. Ce malaise a finalement poussé le secrétariat national à organiser ce congrès extraordinaire afin d'élire de nouvelles instances, où des cadres syndicaux affirment qu'il y aura cette fois vraiment un renouvellement d'au moins 50% de la composition des instances de la direction, avec l'entrée en lice de nouveaux visages notamment parmi les jeunes ainsi que les femmes, qui vont faire leur entrée avec au moins deux postes au sein du comité exécutif, apprend-on. Sidi Saïd avait chargé ces derniers jours, le secrétaire national, Ahmed Ghettiche, de veiller, contre vents et marrées, à la préparation du congrès de wilaya auquel devraient en principe être associés les membres des différentes sections locales. Selon une source proche de l'union de wilaya, le missionnaire algérois aurait écarté l'association au rendez-vous prévu aujourd'hui les dits représentants des différentes sections locales provoquant du coup leur colère, sachant que les différentes sections seront de facto dissoutes, au terme du rendez-vous d'aujourd'hui. Il est fort à parier que cette rencontre sera houleuse.

Amine B.

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UA EN VISITE EN ALGÉRIE

D'importantes questions au programme



Le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, effectuera une visite de trois jours en Algérie à partir de demain, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«Cette première visite officielle en sa qualité de président de la Commission de l'Union africaine intervient à la veille d'une importante échéance africaine, à savoir le sommet extraordinaire de l'UA qui se tiendra à Kigali (Rwanda) et qui sera consacré au lancement de la Zone de Libre échange continental africaine (ZLECA). Elle intervient également dans un contexte marqué par une dynamique spéciale qui caractérise la coopération entre l'Algérie et la Commission de l'Union africaine», note la même source.

Au cours de cette visite Moussa Faki Mahamat aura des entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, sur «l'ensemble des questions africaines inscrites à l'agenda de l'Union, notamment les réformes en cours de l'Organisation continentale et son financement. Les questions de paix et de sécurité en Afrique constitueront également un chapitre important des discussions au regard des efforts soutenus de l'Algérie en faveur de la préservation de la paix et de la sécurité en Afrique, notamment au Mali et en Libye».

Moussa Faki Mahamat sera également reçu par de hauts responsables algériens avec lesquels il échangera sur «les questions africaines de l'heure et les perspectives du développement de la coopération avec l'Algérie», précise le communiqué.

«Il y a lieu de souligner, par ailleurs, que l'Algérie, reconnue en tant que pays engagé dans la promotion des intérêts de l'Afrique, entretient une coopération dense avec la Commission de l'Union africaine, dont témoignent les différentes actions de soutien entreprises par l'Algérie à la demande de l'Union africaine, dans le cadre des missions de l'Organisation dans le domaine de la paix et de la sécurité en Afrique. A cela s'ajoute le mandat confié au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, par ses pairs africains, en tant que Coordonnateur des efforts de l'Union africaine dans le domaine de la prévention et de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent», souligne la même source.

L'Algérie a également «joué un rôle important dans la transformation de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) en l'actuelle Union africaine (UA). En effet, le Sommet de l'OUA de 1999, tenu à Alger sous la Présidence de M. le pésident de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait posé les jalons de la construction africaine avec comme piliers essentiels les programmes du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et du Mécanisme africaine d'Evaluation par les Pairs (MAEP)».

L'Algérie est aussi «un fervent défenseur des intérêts de l'Afrique dans le processus en cours de la réforme des Nations unies, et de la démocratisation des institutions internationales, notamment du Conseil de Sécurité, à travers son rôle au sein du Comité des Dix Chefs d'Etat et de Gouvernement pour la Réforme du Conseil de Sécurité de l'ONU (C-10)». La question des changements climatiques «constitue également un centre d'intérêt pour l'Algérie qui défend de manière constante la position africaine en la matière, et qui abrite d'ailleurs un centre d'excellence africain y afférent, à savoir l'Institut Panafricain pour les Science de l'Eau et de l'Energie, y compris les Changements climatiques (PAUWES).

Cet institut constitue une réalisation phare du projet de l'Université Panafricaine et de l'Agenda 2063 de l'Organisation continentale», ajoute-t-on.

«Il est également important de rappeler que l'Algérie abrite les sièges de deux organes importants de l'Union africaine, en l'occurrence le Centre africain d'Etudes et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT) et le mécanisme africain de coopération policière (AFRIPOL), dont la création et une partie considérable des efforts d'opérationnalisation reviennent à l'Algérie», conclut le communiqué du MAE.

H. B.

FORUM DE CRANS MONTANA

Vive polémique sur le choix de Dakhla au Sahara occidental

L'ANCIEN directeur au Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations unies (HCR), Werner Blatter, a dénoncé le choix de la ville de Dakhla située dans le Sahara occidental occupé pour organiser le Forum de Crans Montana, soutenant que la tenue de cette manifestation internationale dans une ville qui n'appartient pas au pays hôte «pose un sérieux problème». «Il s'avère que Dakhla ne se trouve pas au Maroc mais bel et bien au Sahara occidental, dans la zone occupée par le Maroc», affirme Blatter dans une tribune publiée avant hier sur le journal suisse Le Temps.

«Organiser ce forum dans une ville qui, de jure, n'appartient pas au pays hôte pose un sérieux problème», dénonce Blatter dans ce texte, qui rappelle, dans ce contexte, que le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), à l'issue de son 30e sommet tenu à Addis-Abeba en janvier 2018, a demandé à tous ses Etats membres, aux organisations de la société civile africaine ainsi qu'aux autres acteurs concernés, de boycotter la prochaine édition du Forum de Crans Montana à Dakhla, dans les territoires sahraouis occupés.

Afin d'obtenir «l'aval et le soutien de l'Union africaine et pour, ainsi, assurer une participation importante et de haut niveau des pays africains et européens», Blatter appelle par conséquent le Forum de Crans Montana «à revoir sa copie et organiser à l'avenir le forum sur la coopération Sud-Sud dans une ville marocaine ou, si cela n'était pas possible, de l'organiser dans un autre pays».

Le Forum de Crans Montana est une organisation internationale non gouvernementale suisse qui organise chaque année une grande réunion dans une ville sélectionnée pour l'occasion, notamment Crans Montana, Genève, Bruxelles, Vienne, Barcelone, Sarajevo, Bakou ou encore Tirana.

Récemment, la présidente de la Plateforme pour la solidarité avec le peuple du Sahara occidental, Aline Pailler, a adressé un courrier au président du Forum Crans Montana dans lequel elle proteste contre la tenue de celui-ci à Dakhla occupée. «En mars 2017, vous avez maintenu la tenue du Forum Crans Montana à Dakhla malgré les mises en garde émanant de l'Union africaine, de gouvernements et de nombreuses associations. En 2018, vous persistez en décidant d'organiser le prochain (Forum) du 15 au 20 mars à Dakhla. La ville de Dakhla ne relève pas de la souveraineté marocaine vu qu'elle est située sur le territoire du Sahara occidental occupé par le Maroc depuis 1975», a souligné cette ex-députée européenne dans sa lettre.

Pour elle, organiser une conférence dans cette ville constitue une «grave violation» du droit international et «engage donc votre responsabilité civile et pénale». Elle a rappelé, dans ce sillage, que le Maroc est une «puissance occupante» qui «ne dispose d'aucune souveraineté sur le territoire du Sahara occidental, comme l'a précisé la Cour internationale de justice de La Haye en octobre 1975».

S. T.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le CMAI préconise l'intensification de la coopération

LE CONSEIL des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI) a affirmé, après deux jours de travaux de la 35e session, l'importance de la coopération entre les pays arabes en vue d'endiguer le terrorisme. Et cela en épuisant ses ressources intellectuelles et financières et en le privant de son environnement social et de ses réseaux d'information et de communication.

Dans leur déclaration finale, les participants ont mis l'accent sur «l'impératif de conjuguer les efforts des Etats arabes en vue de relever les défis liés à la sécurité intellectuelle et à la lutte contre l'extrémisme, à l'origine du terrorisme à travers les réseaux sociaux et les sites internet».

Les ministres arabes ont indiqué à l'issue de cette session que «les crimes de violence, le terrorisme, le blanchiment d'argent, le trafic d'armes, la traite de personnes, l'immigration illégale et autres crimes transfrontaliers, qui se servent souvent de techniques modernes, nécessitent l'unification des développements sécuritaires et la coordination de l'action commune pour y faire face». «Il s'agit également du danger du terrorisme qui menace la paix et la sécurité, d'autant que rien ne justifie les actes terroristes et criminels», ont-ils souligné.

C'est dans ce sens que les participants ont appelé à la coopération pour endiguer le terrorisme, épuiser ses ressources intellectuelles et financières et le priver de son environnement social et de ses réseaux d'information et de communication. Ils ont salué le rôle des organes de sécurité des Etats arabes dans «la mise en échec de plusieurs plans terroristes», mais aussi dans «l'éradication de plusieurs organisations et cellules terroristes liées à des parties étrangères, qui œuvrent à ébranler la sécurité et la stabilité des Etats arabes».

Les ministres arabes de l'Intérieur ont, par ailleurs, souligné «les victoires réalisées contre les groupes terroristes dans la région arabe», sans toutefois «oublier la nécessité de relever les défis actuels liés au retour des combattants étrangers et au déplacement des groupes terroristes vers d'autres régions», disent-ils, évoquant la nécessité de coordonner les efforts communs avec la communauté internationale pour lutter contre ce fléau. Ils ont mis en avant «l'importance de renforcer le contrôle au niveau des frontières dans le but de lutter contre le retour des combattants et des terroristes aux zones de combat, d'empêcher leur infiltration mais aussi d'interrompre les contacts entre les cellules dormantes, dans le but de contrecarrer le trafic de drogue». Les discussions ont aussi porté, lors des travaux de cette session, sur le volet juridique, principalement sur «l'actualisation des législations nationales relatives à la cybercriminalité, en les adaptant aux nouveaux crimes électroniques». La réconciliation nationale a été en outre soulevée lors de cette 35ème session du CMAI comme étant un modèle pratique pour régler les conflits dans la région arabe, et cela loin de toute ingérence dans les affaires internes des pays, précise-t-on.

L. A. A.

SELON UN COMMUNIQUÉ DE L'APN

Rencontre avec des experts du FMI

LE PRÉSIDENT de la commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN), Toufik Torche, s'est entretenu avant-hier avec une délégation d'experts du Fonds monétaire internationale (FMI), présidée par Jean-Francois Dauphin, sur plusieurs questions économiques et financières, a indiqué un communiqué de l'APN.
Les deux parties ont évoqué durant la rencontre le rôle des députés de l'APN dans la réduction des effets induits par la crise financière à laquelle est confrontée l'Algérie en raison du recul des recettes pétrolières, ainsi que les solutions susceptibles d'accélérer la diversification de l'économie nationale à l'ombre des défis dictés par la conjoncture financière, a précisé le communiqué.
Torche a mis en exergue les efforts ayant accompagné l'examen de la loi de finances 2018 ainsi que ceux des députés en matière de contrôle de l'action du gouvernement, notamment en ce qui concerne sa gestion des éventuelles retombées de certaines mesures prises, comme le recours au financement non conventionnel, en vue d'éviter les risques de recours à l'endettement extérieur, a indiqué la même source.
Le président de la commission a évoqué la démarche de l'Algérie de s'orienter vers un nouveau modèle économique à l'effet de trouver de nouvelles sources de revenus hors hydrocarbures, notamment dans les secteurs industriel et tertiaire.
Il a dans ce sens accueilli favorablement l'initiative du FMI d'accompagner les efforts de l'Algérie pour le rétablissement de son équilibre financier dans ce contexte de crise.
Pour sa part, M. Dauphin a souligné l'importance de renforcer les efforts d'accompagnement de l'économie algérienne pour la diversification de ses revenus et la réduction de la dépendance aux hydrocarbures.
La rencontre s'inscrit dans le cadre des consultations annuelles menées par le FMI et les pays membres. Les prévisions et les indicateurs macroéconomiques constituent les principaux facteurs de cette évaluation, signale-t-on.

M. B.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE LA FEMME

Bouteflika : «La femme est un des garants de la stabilité»

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a affirmé que la femme algérienne demeure un «des garants de la stabilité du pays», l'exhortant à redoubler d'efforts pour être à la hauteur des attentes et de la responsabilité qui lui incombe dans la construction de l'avenir de l'Algérie.



Lors d'une cérémonie organisée à l'hôtel El Aurassi à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme, M. Bouteflika a exhorté dans un message lu en son nom par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, la femme algérienne à « redoubler d'efforts pour être à la hauteur des attentes et de la responsabilité qui lui incombe dans la construction de l'avenir de l'Algérie.»
Le président de la République a affirmé que la femme algérienne est aujourd'hui «à l'avant-garde des promoteurs de la réforme et demeure un des garants de la stabilité et du progrès de notre pays; elle est aussi appelée à relever les prochains défis et à renforcer les fondements de la société que nous continuerons à bâtir avec détermination et persévérance», une société «authentique et moderne, tolérante et solidaire», fondée sur «l'Etat de droit».
Le chef de l'Etat a saisi cette occasion pour exhorter les femmes algériennes à accomplir leurs devoirs au service de la famille et de la patrie, à «continuer d'assumer leur rôle historique, celui de la sauvegarde de notre authenticité et l'éducation de nos générations montantes «.
L'Algérie, poursuit M. Bouteflika, «a, en effet, décidé d'accéder au monde de la technologie, mais nous sommes tous conscients que le monde d'aujourd'hui et ses mécanismes technologiques tendent à servir l'hégémonie des autres civilisations, des civilisations avec lesquelles nous sommes tenus de cohabiter, en préservant notre civilisation et notre identité avec sa triple composante l'islam, l'arabité et l'amazighité et en consacrant une place à notre pays libéré au prix de sacrifices qui resteront gravés dans notre Histoire nationale et dans l'Histoire du monde contemporain». La mission de veiller à la formation et à l'éducation des générations montantes est parmi les devoirs de la femme algérienne, ajoute le président de la République qui a rappelé que le peuple algérien «a fait triompher la concorde civile et la réconciliation nationale sur la discorde (fitna) et la destruction et œuvré laborieusement à réconcilier les Algériens et Algériennes avec eux-mêmes et avec leur patrie».
Dans ce cadre, le président Bouteflika a estimé que ce choix «essentiel» inscrit dans la charte de paix et de réconciliation adoptée en toute souveraineté par le peuple algérien, se veut «une halte» qui nous interpelle autant que nous sommes en vue de sa consécration sur tous les plans, et «c'est là qu'intervient le rôle fondamental de la famille et de la mère en particulier pour inculquer nos valeurs ancestrales et le sens civique aux générations montantes», et «renforcer les fondements de l'école, ce qui nous permettra de lutter contre la propagation de la violence dans nos société, les fléaux de la drogue et des dangers qu'ils représentent pour nos générations montantes et pour le cadre de vie que nous ambitionnons d'atteindre». Inculquer la culture de l'effort et du travail à nos enfants et au sein de notre société est parmi les devoirs de la femme algérienne car l'Algérie a besoin aujourd'hui «plus que jamais de promouvoir l'esprit et la culture du travail pour que l'on puisse construire une Algérie digne et fière, affranchie de la dépendance excessive aux hydrocarbures», a souligné le chef de l'Etat.

M. D.

FEMMES D'AFFAIRES EN ALGÉRIE

Un nombre encore faible

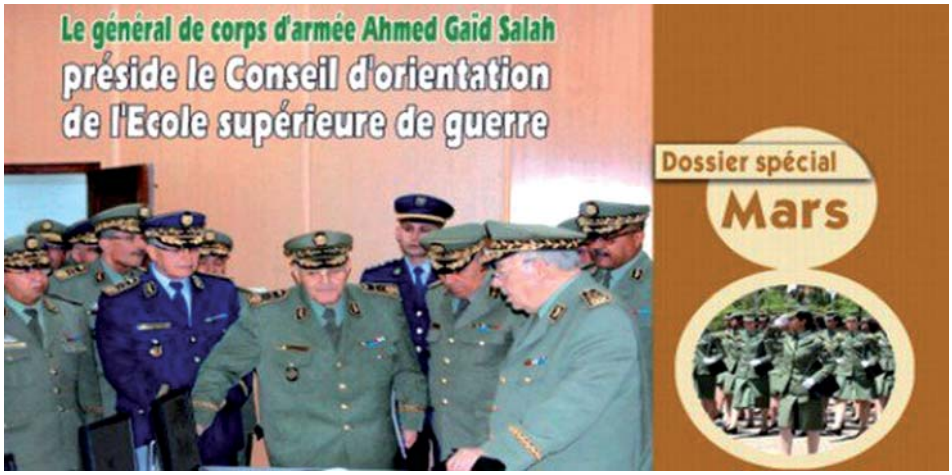
LE NOMBRE des femmes gérantes d'entreprises inscrites au registre de commerce ne représente que 7,6% du total de la population des chefs d'entreprises en Algérie, selon les données fournies par le Centre national du registre de commerce (CNRC).
Jusqu'à fin février 2018, l`Algérie comptait 149 664 femmes d`affaires sur un global de 1,96 million de chefs d'entreprises, selon le CNRC qui précise que les professions libérales et les activités agricoles ne sont pas prises en compte du fait qu'elles sont encadrées par des dispositifs législatifs et réglementaires particuliers.
Sur l'ensemble de ces femmes commerçantes, 138 327 exercent sous le statut de personnes physiques et 11 337 sous celui de personnes morales (sociétés).
Selon le CNRC, leur nombre a augmenté de 26 507 durant les cinq dernières années, soit une croissance de 21,5%. En effet, entre fin 2013 et fin février 2018, le nombre de femmes commerçantes est passé de 123 157 à 149 664.
La tranche d'âge qui compte le plus de femmes d'affaires exerçant sous le statut de personnes physiques est celle entre 39-48 ans (26,15%), suivie des 49-58 ans (24,3%), des 29-38 ans (20%), 59-68 ans (13,8%), des 69 ans et plus (11,8%), des 20-28 ans (4,1%) et des 18-19 ans (0,01%).
Par secteur d`activité, les femmes commerçantes-personnes physiques exercent notamment dans la distribution en détail (49,84% des femmes exerçant sous ce statut), les services (37,51%), la production de biens (9,1%), la distribution en gros (3,3%), la production artisanale (0,24%) et l`exportation (0,01%).
Au sein de ces catégories d'activités, les plus exercées sont le commerce de détail de l'alimentation (18,6%), le commerce en détail de l'habillement, la bijouterie, la maroquinerie et les produits de beauté (11%), les services liés aux transports et annexes (7,3%), le commerce de détail d'articles destinés aux activités sportives et de loisirs, équipements de bureaux et activités artistiques (7%), les activités liées à l'hébergement et à la restauration (6,6%) et les services liés à la diffusion du courrier, à la presse et à la télécommunication (5,2%)
Quant aux femmes commerçantes-personnes morales, elles exercent surtout dans les services (40% des femmes exerçant sous ce statut), la production de biens (25,4%), l`importation pour la revente en l`état (16,04%), la distribution en gros (10%), la distribution en détail (6,8%), la production artisanale (1,05%) et l`exportation (0,75%).
Au sein de ces catégories d'activités, les plus exercées sont les activités de production ou de transformation liées au domaine des matériaux de construction, aux travaux du bâtiment, grands travaux publics (8,4%), les entreprises d'études et d'assistance (7,4%), les services culturels et récréatifs (6%), les services liés aux transports et annexes (5%) et l'importation (10%).
S`agissant de la répartition par wilaya, les femmes commerçantes sont présentes dans toutes les wilayas mais avec une prépondérance à Alger qui vient en tête avec 16 513 (11% du total national des femmes d'affaires), suivie d`Oran avec 9 772 (6,5%), de Tlemcen avec 5 543 (3,7%), de Sidi Bel Abbes avec 5 444 (3,6%) de Constantine avec 5.366 (3,6%), de Tizi-Ouzou avec 5 262 (3,5%), de Blida avec 4 883 (3,3%) et de Chlef avec 4 045 (2,7%).
Par rapport à la population totale nationale (41,6 millions d'habitants au 1er juillet 2017), il y a une femme commerçante inscrite au registre du commerce pour 278 habitants.

A. M.

LA REVUE *EL-DJEICH* AFFIRME DANS UN ÉDITORIAL

Les terroristes encore actifs seront décimés

***L'Armée est déterminée à décimer totalement ce qui reste des terroristes encore en activité. C'est en tout cas l'engagement affirmé par le haut commandement de l'ANP dans la dernière livraison de la revue* El-Djeich.**



«Les visites de travail et d'inspection effectuées par le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah aux différentes régions militaires, commandements de forces et unités ainsi que ses rencontres avec les cadres et hommes de rang traduisent la forte détermination à aller de l'avant jusqu'à la liquidation totale et définitive des résidus des groupes terroristes et du crime organisé», souligne la revue dans son éditorial.

La publication indique que les opérations «qualitatives» et «précises» exécutées par les éléments de l'ANP durant le mois de février «montrent que l'ennemi n'a pas abdiqué et que certaines parties aux desseins malveillants continuent de nourrir l'espoir de voir s'accomplir leurs projets funestes», indiquant que l'ensemble des forces vives de la nation, à leur tête l'ANP, «sont appelées à y faire face avec rigueur et détermination et à les éliminer avec force».

«Tout le monde sait que face à la conjonction des efforts de la nation et leur conscience des complots concoctés contre l'Algérie, il ne saurait y avoir d'avenir ni d'espoir pour ces sectes égarées», affirme la revue, ajoutant que «l'exemple de certains pays frères est là pour apporter la preuve de la barbarie du terrorisme et de son dessein d'allumer le feu de la discorde entre les membres d'une même société».

«Aussi, il ne peut y avoir de crainte pour notre pays tant que l'ANP compte en son sein des hommes et un commandement sincères et déterminés à préserver le legs et tant qu'il reste entre des mains sûres», assure *El-Djeich.*

Dans le même cadre, la revue a rappelé les opérations «qualitatives» menées par les éléments de l'ANP au cours des derniers jours du mois de février au niveau de l'ensemble des régions militaires et particulièrement le long de la bande frontalière sud, où les unités de l'armée «ont réussi à détruire nombre d'abris et à récupérer d'importantes quantités d'armes, de munitions et de matériels ainsi qu'à procéder à l'arrestation de terroristes, de contrebandiers et d'éléments de soutien aux réseaux terroristes». La publication indique que les orientations «clairvoyantes» du président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, «que ce soit en matière de renforcement du corps de bataille par les systèmes d'armes de pointe et des moyens modernes ou sur le plan de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé ainsi qu'en ce qui concerne la protection des frontières sont la preuve irréfutable de l'intérêt et du suivi que porte le président de la République au développement rapide et étudié de nos forces armées».

Parallèlement aux activités et opérations de lutte contre les résidus du terrorisme menées par l'ANP, la revue affirme que le commandement de l'armée «accorde un haut intérêt au volet formation, partant de la conviction que la ressource humaine dotée de connaissances et de sciences constitue un élément vital en vue de relever tous les défis scientifiques et technologiques».

«Aussi, et afin d'atteindre ce noble objectif, le haut commandement a accordé un soin particulier à la formation dans l'ensemble des spécialités, démarche qui a été couronnée par la sortie de nombreux cadres jeunes et compétents dans leurs domaines de spécialisation et imprégnés du sentiment d'appartenance à la Patrie», ajoute *El-Djeich*.

La revue indique que c'est dans cet esprit que le vice-ministre de la Défense nationale poursuit ses visites aux différentes structures de formation maintenant le contact avec leurs cadres «dans le but de s'enquérir du degré d'exécution des programmes établis et de procéder à une évaluation du système de formation et d'enseignement. En février dernier, un terroriste a été abattu et deux autres arrêtés par l'ANP qui a également détruit 50 casemates et récupéré deux mitrailleuses lourdes de type 14,5 mm, une mitrailleuse de type RPK, 1 roquette RPG-7, 6 lance-roquettes, 12 kalachnikov, un pistolet mitrailleur de type FM, 24 armes à feu, un pistolet mitrailleur, un fusil à lunette, deux fusils-sniper, 4 fusils de chasse,122 obus et 4.669 cartouches de différents calibres ont été récupérés.

Au mois de janvier dernier 13 terroristes ont été abattus et 23 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, alors que cinq autres terroristes se sont rendus aux autorités militaires. En 2017, pas moins de 90 terroristes ont été éliminés par les unités opérationnelles de l'ANP durant l'année 201,

Sur les 40 personnes arrêtées, 5 sont des femmes tandis que 203 individus faisant partie des réseaux de soutien ont été arrêtés. Au cours de la même l'ANP a récupéré un arsenal de 258 kalachnikovs, 62 pistolets automatiques, 16 lances- missiles, 274 fusils et 170.000 cartouches de différents calibres.

K. M.



LUTTE ANTITERRORISTE

Des mines de confection artisanale détruites à Bouira

TREIZE mines de confection artisanale et deux cachettes contenant une quantité de munitions et de matières explosives ont été découvertes et détruites jeudi dans la wilaya de Bouira par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 8 mars à Bouira/1ère Région militaire, 13 mines de confection artisanale et deux cachettes contenant trois téléphones portables piégés, deux bombes de confection artisanale, 500 grammes de matières explosives, des outils de détonation, des vivres, des médicaments et divers objets ainsi que la récupération d'une quantité de munitions», a précisé la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, «des détachements de l'ANP de Tamanrasset et In Guezzam/ 6ème RM, ont intercepté cinq contrebandiers et saisi deux véhicules tout-terrain, deux motocyclettes, 250 kg de cuivre et de câbles électriques, des outils d'orpaillage ainsi qu'une quantité de matières explosives, tandis que d'autres détachements ont saisi 470 kilogrammes de feuilles de tabac à El Oued et 8100 litres de carburants à Souk-Ahras, Tébessa et El Taref, destinés à la contrebande».

D'autre part, et dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, «des détachements de l'ANP et des Gardes-frontières ont arrêté 110 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tamanrasset, Adrar, Béchar, Tlemcen et Aïn-Temouchent», a ajouté le communiqué du MDN.

S. N.

ELLE ÉTAIT IMPLIQUÉE DANS LE TRAFIC DE MUNITIONS

Démantèlement d'une bande à Guerrara

UNE BANDE présumée impliquée dans un trafic de munitions pour fusil de chasse a été démantelée dans la région de Guerrara (120 km à l'est de Ghardaïa) par les éléments de la Sûreté nationale, a indiqué un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Ghardaïa.

Agissant sur informations et suite à des investigations faisant état d'un réseau de vente de munitions pour armes de chasse dans la région, les éléments de la sûreté urbaine de Guerrara ont réussi à démanteler ce réseau transwilaya. Ils ont interpellé cinq individus à bord de deux véhicules au centre-ville de Guerrara en possession d'un lot de près de 4 000 cartouches pour fusil de chasse de marque étrangère, introduites illégalement sur le territoire national et dissimulées soigneusement dans les deux véhicules, précise le communiqué. La même source fait état également de la saisie, en plus du lot de munitions, de téléphones portables ainsi que des deux véhicules utilisés par cette bande pour le transport et la commercialisation illicite de ces cartouches. Les investigations, ayant conduit à l'arrestation de cette bande en provenance de la ville de Saïda, ont débuté dans la wilaya de Djelfa, est-il signalé. Les cinq mis en cause, âgés entre 29 et 38 ans, seront déférés aux instances judiciaires pour constitution d'une association de malfaiteurs, introduction illicite, transport et commercialisation de produits prohibés (munitions pour fusil de chasse), note la même source.

T. R.

VERS UNE RENCONTRE ENTRE TRUMP ET KIM

Moscou espère une désescalade pérenne

Moscou espère qu'une rencontre entre les dirigeants américain et nord-coréen, Donald Trump et Kim Jong-un, aura lieu et qu'elle contribuera au règlement de la situation dans la péninsule coréenne, a déclaré le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov.



Le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, a commenté l'éventuelle rencontre entre Donald Trump et Kim Jong-un. Selon lui, une entrevue entre les dirigeants américain et nord-coréen «doit donner une forte impulsion à la reprise du règlement politique de la situation dans la péninsule coréenne». «Nous croyons que c'est un pas dans la bonne direction. J'espère que l'accord sera mis en œuvre. Evidemment, cela est nécessaire pour normaliser la situation autour de la péninsule coréenne», a-t-il déclaré. De plus, il a appelé à ne pas spéculer sur les raisons qui ont poussé l'administration nord-coréenne à négocier avec les États-Unis, car la priorité clé est de concrétiser cette rencontre. «Nous saluons également l'accord entre Séoul et Pyongyang sur l'organisation d'un sommet intercoréen en avril», a ajouté le chef de la diplomatie russe. Le rapprochement entre ces pays et une éventuelle rencontre «est exactement ce à quoi appelaient la Russie, la Chine et de nombreux autres Etats qui prônaient un dialogue mutuellement respectueux pour trouver des accords avantageux pour toutes les parties», a-t-il souligné. Le dirigeant nord-coréen est prêt à s'entretenir avec son homologue américain au plus vite, a annoncé jeudi le conseiller sud-coréen pour la sécurité nationale, Chung Eui-yong, lors de sa visite aux États-Unis. De son côté, Donald Trump a accepté la proposition, a confirmé la Maison-Blanche.

R. I.

SYRIE

Ghouta orientale : Kébabs toxiques

UNE DÉPÊCHE de l'Agence France Presse (AFP) consacrée à la situation dans la Ghouta orientale, a incidemment révélé le nom d'une organisation « syro-américaine » aidant les groupes terroristes à l'intérieur de la localité maudite de Douma, dans la Ghouta orientale.
Il s'agit d'une ONG écran dénommée sous un nom très respectable en apparence : la Société médicale syro-américaine ou SAMS que l'AFP présente laconiquement comme une organisation soutenant des centres médicaux en Syrie (lesquels, où, etc.). Renseignement pris, cette ONG est inconnue en Syrie et opère clandestinement en soutien aux « casques blancs » à Idlib et dans la Ghouta orientale. En d'autres termes, cette ONG aide les groupes terroristes à élaborer une communication de guerre. Lisez un peu ce qui suit : « En raison d'une attaque au gaz de chlore dans la Ghouta orientale, des patients souffrent de troubles respiratoires sévères »

SIGNÉ : LA SOCIÉTÉ MÉDICALE SYRO-AMÉRICAINE.
L'eau de javel pose décidément un gros problème de nos jours. D'ailleurs sa qualité décline à l'odeur depuis un certain temps.
Sur le même registre, le fameux OSDH (Observatoire Syrien des Droits de l'Homme) sis à Londres, parrainé par les services secrets britanniques et géré par un ex barman et maître incontesté en Kebabs toxiques abonde sur le même sujet : « Mercredi soir, 60 personnes ont souffert de troubles respiratoires dans les localités de Sabqa et Hammourya, après des frappes aériennes du régime et de son allié russe.» Bon, vous allez envoyer les Aurora, les B-2, les F-35, les F-22 Raptor, les F-15, les Typhoon et les Rafale maintenant ? Non. Il faut ajouter plus de chlore pour y voir plus clair. On ne sait jamais avec les Russes… D'où viennent ces centaines de casques blancs de bonne qualité équipant des barbus hilares passant leur temps à prendre des Selfies avec des Smartphones très haut de gamme ? Par quel miracle un Kébabier de Londres est relayé par l'ensemble des médias dominants alors que des centaines de sites gérés par des spécialistes ou des ex-pro sont superbement ignorés ? Un conseil : Utilisez l'eau de javel plus fréquemment et méfiez-vous des Kébabs sans origine contrôlée.

R. I.

L'ACCORD SCELLÉ À BRUXELLES

Le Qatar offre ses bases à l'Otan

L'OTAN et le Qatar ont signé, mercredi 7 mars, un accord sécurito-militaire à Bruxelles. L'organisation militaire du traité de l'Atlantique Nord, vient de publier sur son site officiel plus de détails sur l'accord. Cet accord militaire «permettra aux forces et au personnel de l'OTAN d'entrer dans le pays, d'y circuler librement et d'utiliser la base aérienne d'al-Udeid pour les missions de l'Alliance», selon la déclaration écrite de l'alliance. La base d'al-Udeid se trouve à 30 km du sud-ouest de Doha, capitale qatarie où sont déployés près de 11.000 militaires de l'OTAN, pour la plupart les forces aériennes des États-Unis. L'accord a été signé entre le secrétaire général de l'Alliance Jens Stoltenberg et l'émir qatari cheikh Tamim ben Hamad al-Thani au siège de l'OTAN à Bruxelles. «La signature de cet accord vise à promouvoir et à faciliter les coopérations stratégiques militaires entre le Qatar et l'OTAN, à contribuer à la restauration de la stabilité et de la paix durable dans la région, et vise aussi au développement des efforts contre l'insécurité dans le monde.» a déclaré le dirigeant qatari sur Twitter. Après une visite en Belgique au début de la semaine, l'émir du Qatar se rendra aussi en Bulgarie dans le cadre d'une tournée européenne. Le Qatar et l'Alliance avaient également signé un accord de sécurité le 16 janvier, toujours au siège de l'OTAN à Bruxelles. L'accord a été signé en présence du général de brigade Tariq Khalid M. F. Alobaidli, chef du Département de la coopération militaire internationale au sein des forces armées de l'État du Qatar, et Mme Rose Gottemoeller, secrétaire générale déléguée de l'OTAN, pour une coopération entre les deux parties dans le cadre de l'Initiative de coopération d'Istanbul (ICI). Selon le porte-parole de l'OTAN, cet accord de sécurité «sert de cadre pour la protection des échanges d'informations classifiées, comme étant défini par les 29 pays membres.» Ce qui signifie que le Qatar sera tenu de fournir des informations qui pourraient être classées « Top secret » à l'organisation atlantiste.

R. I.



2e PARTIE

De la femme, cette perle que l'Islam chérit tant !!!



PAR CHEICH TAHAR BADAOUI

Quant à l'union temporaire dite « Mut'a » qui consistait à conclure un mariage pour un temps limité, généralement pendant des voyages et à le rompre par consentement mutuel, conformément à l'accord déjà établi ; l'Islam, le maintint quelque temps avant de le supprimer complètement sous le calife Omar, que Dieu agrée son âme, ou même du vivant du **Prophète Mohammed** Salut Divin Sur Lui.

L'Islam avait aboli les très anciennes coutumes ; il introduisit, de ce fait, une conception plus morale du mariage, visant à élever la situation de la femme croyante en lui accordant plusieurs privilèges.

En Islam, le mariage n'est pas un sacrement ; c'est une alliance solennelle. Le Saint Coran stipule à ce sujet : **«Comment oseriez-vous le reprendre après que l'union la plus intime vous ait associés l'un à l'autre et qu'elles aient obtenu de vous, un engagement solennel ? »** (Sourate dite « les femmes », Verset 21)**.**

Le mariage représente donc, un acte strictement juridique, matérialisant l'union solennelle de l'homme et de la femme, faite, bien entendu dans les formes légales. C'est donc, un contrat qui peut être résilié, si les clauses obligatoires de validité n'en sont pas remplies. Il n'en revêt nullement, l'aspect d'une liaison sacramentelle définitive. Par exemple, l'absence au mariage du tuteur matrimonial, l'inexistence du douaire ou l'absence de deux témoins mâles à cette union ; le contrat dans ce cas, étant frappé de nullité, le mariage ne pourrait être consommé et ce, en application des dispositions du Code actuel de la famille **(Articles 9 à 39),** lequel pris dans le cadre de la noble injonction du **Prophète** Salut Divin Sur Lui. Cependant, le projet en cours vise purement et simplement et sans raison plausible, l'annulation de ces conditions de validité, notamment la présence du tuteur matrimonial, qui reste la pierre angulaire de l'union.

Il convient de souligner à ce titre, que la majorité des jurisconsultes avertis, voient dans l'absence du tuteur matrimonial une cause de nullité absolue du contrat de mariage, pratique suivie minutieusement surtout par les peuples du Maghreb Arabe, et l'Algérie en est un. D'autres écoles, qui sont d'ailleurs des moindres, admettent simplement que la femme soit présente elle-même, au moment de mettre au point les conditions de son union, sans pour autant, oublier quand même, l'intervention de ce tuteur, en cas d'un litige éventuel. Alors, la présence du tuteur matrimonial, reste dans tous les cas de figure, une institution juridique de base, à charge pour elle d'orienter et de protéger la fille à marier et constitue, ipso facto, pour celle-ci, une forme d'assurance, guère négligeable, contre les aléas d'avenir.

L'on ne peut concevoir à présent, la polémique des uns et des autres à l'égard d'un Code visant la stabilité physique, matérielle et morale du foyer. Les uns, in-tervienent d'ailleurs d'une manière erronée, pour tenter d'abolir l'institution du tuteur matrimonial comme le prévoit le projet en cause ; d'autres, militent d'arrache-pied , pour le transfert, en cas de divorce ou de séparation du couple, de la garde des enfants en bas âge, de leur mère comme le conçoit justement la tradition du **Prophète**, Salut Divin Sur Lui, vers le tuteur patrimonial (disposition consacrée déjà par le Code actuel) lequel ne pouvant, malgré tout, comprendre le langage mystérieux des enfants, encore moins d'en assumer convenablement la gestion ; d'autant plus que cette qualité intrinsèque, reste le patrimoine moral de la maman. A préciser que cette garde ne pourrait être confiée à ce tuteur patrimonial que dans le cas où elle ne peut être assurée par la mère pour des conditions diverses ou par les proches ascendants ou descendants de la mère (grand-mère de l'enfant ou sa tante maternelle).



D'autres, s'acharnent contre la polygamie sans en connaître les origines ni pourquoi elle est permise. En effet, l'Islam n'a jamais eu pour but, en autorisant la polygamie de satisfaire le désir ni le plaisir. Si elle est autorisée, c'est que lors de la mission du **Prophète**, Salut Divin Sur Lui, les femmes étaient quatre fois plus nombreuses que les hommes à la suite des guerres entre tribus. Ces guerres et ces luttes fauchaient les chevaliers, les braves et les hommes courageux et il ne restait que femmes et enfants. Que dirions-nous à notre époque où l'on constate à cause des guerres incessantes, que cette proportion est de loin dépassée ? D'ailleurs, notre Vénéré **Prophète**, prédit dans une de ses sages allocutions, que l'avenir verra cette proportion douze fois plus importante, justement à cause de ces luttes insensées et sans merci, soit un homme pour cinquante femmes.

D'autre part, l'Islam n'autorise les hommes à épouser plusieurs femmes, que sous une condition, souvent difficile à réaliser. Dans le verset 3 de la Sourate dite « les femmes » le Saint Coran stipule : **« Et si vous craignez de n'être pas justes envers les orphelins, …Il est permis d'épouser deux, trois ou quatre, parmi les femmes qui vous plaisent, mais, si vous craignez de n'être pas justes avec celles-ci, alors une seule, ou des esclaves que vous possédez. Cela, afin de ne pas faire d'injustice (ou afin de ne pas aggraver votre charge de famille). »**

A souligner ici, dans ce verset coranique et plusieurs autres, une incitation à la libération de l'homme en général et, en particulier, à l'abolition de l'esclavage qui fût, jusqu'à la venue de l'Islam, une institution réglementée et fortement répandue. Un autre verset coranique, d'ailleurs de la même Sourate, confirme cette règle avec plus d'injonction et de prudence et dispose à cet égard : **« Vous ne pourrez jamais être équitables entre vos femmes, même si vous en êtes soucieux. Ne vous penchez pas tout à fait vers l'une d'elles, au point de délaisser l'autre comme en suspens. Mais si vous vous réconciliez et vous êtes pieux…donc Allah est, certes, Pardonneur et Miséricordieux. »** (Verset 129).

On peut donc déduire de ces deux règles coraniques susvisées les prémices selon les logiciens et philosophes qu'il ne peut y avoir de mariage qu'avec une femme. L'équité exigée en cas de polygamie, quoiqu'on fasse, ne pouvant jamais être assurée ; car il s'agit là d'une équité absolue qui consiste pour le mari à aimer toutes ses épouses de la même façon ; ce qui est fort impossible.. Mais l'équité recommandée dans ce cas, est surtout une équité relative et objective ; il doit par conséquent, subvenir aux besoins de toutes ses femmes dans le cadre de ses capacités matérielles et physiques, entretenir avec elles de bonnes relations de ménage, de courtoisie, de protection et de faire régner entre elles un climat serein de confiance et de sécurité, sans favoriser l'une par rapport à l'autre, sauf pour ce qui sort indépendamment de sa volonté et de ses capacités humaines.

Il convient d'ajouter dans cet ordre d'idées, qu'en établissant la monogamie obligatoire et en l'imposant par des lois d'une sévérité implacable, le christianisme a-t-il porté la moindre atteinte à la polygamie ?

Personne n'oserait le soutenir. Car, que de rois de France, très chrétiens, furent en même temps très polygames et très honorés par l'Eglise.

En cela la loi islamique reste plus souple et demeure plus en accord avec les besoins de la société que la loi occidentale qui ne la permet en aucune façon. A présent, quelques éclaircissements s'imposent. Supposons par exemple qu'une femme, mère de plusieurs enfants en bas âge, soit atteinte d'une maladie chronique grave, probablement incurable, ne pouvant répondre aux exigences de son foyer ; d'autre part, son mari ne peut y engager une servante pour des travaux domestiques, quand bien même, celle-ci étant fort déconseillée pour la garde des enfants mineurs ; celui-ci a également le droit de mener sa vie conjugale. Que faire dans ces conditions alarmantes ?

Supposons maintenant que l'épouse malade consente à ce que son mari prenne une deuxième femme et que cette seconde accepte d'épouser un homme dans ces conditions.

La loi occidentale qui enseigne la liberté et la civilisation, non, elle s'y oppose en brandissant hautement son épée. Elle préférera là, n'importe quelle solution immorale, plutôt que de consentir à un mariage légal qui apporterait le bonheur au foyer affligé. La polygamie ne saurait par conséquent, être une règle, mais une exception dont les avantages apporteraient des solutions souhaitées aux problèmes de l'heure inattendus.

Dans la doctrine islamique, la femme n'occupe guère un rang inférieur à celui de l'homme dans la hiérarchie familiale ou sociale, comme le pensent certains arrivistes, moins avertis et mal initiés à la compréhension de la linguistique coranique. Il ne peut en être autrement, d'autant plus qu'il s'agit de deux créatures humaines issues d'une même âme et d'une même essence.

En effet, la supériorité de l'homme sur la femme à laquelle se réfère le Saint Coran dans les versets 34 et 35 de la Sourate dite « les femmes » est ainsi conçue : **« Les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens. Les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé pendant l'absence de leurs époux, avec la protection d'Allah. Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et frappez-les. Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles, car Allah est certes, Haut et Grand ! Si vous craignez le désaccord entre les deux (époux), envoyez alors un arbitre de sa famille à lui, et un arbitre de sa famille à elle. Si les deux veulent la réconciliation, Allah rétablira l'entente entre eux. Allah est certes, Omniscient et Parfaitement Connaisseur. »**

Cette supériorité ne pourrait s'appliquer au domaine intellectuel. Sur ce plan, aucune distinction n'est à observer ; mais il en est autrement de la nature de la femme.

En d'autres termes, l'homme jouissant d'une constitution physique plus robuste, peut aisément accomplir des travaux plus pénibles. C'est là une des raisons qui a orienté le législateur sur le plan international, à interdire, dans les entreprises de quelque taille qu'elles soient, le travail de nuit pour les femmes et les enfants mineurs.**D**e plus, l'homme, plus que la femme, se caractérise par ses jugements plus nuancés et agit en général d'une manière mieux réfléchie et moins spontanée. Quant à la femme dont la corde émotionnelle et sentimentale est fortement plus développée par rapport à celle de l'homme, possède également ses propres qualités.

(A suivre)

17e FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE SLAVIJA

Le dernier spectacle à l'affiche

L'association Itran de Bouzeguene-Tizi Ouzou participe à la compétition du 17e Festival international du théâtre de Slavija en Serbie avec sa pièce Le dernier spectacle, programmée pour le samedi 17 mars.

Le Festival international du théâtre de Slavija à Belgrade (09-19 mars) propose une programmation de dix œuvres dont Tacequft tanegarut (Le dernier spectacle) de l'association Itran. Une pièce dont le texte est inspiré de Fi aâli el hob du dramaturge irakien Felah Chaker, adapté et mis en scène par Okbaoui Cheikh et traduit en tamazight par Taoues Yehia Messaoud. En une heure de temps, le personnage Lahbiba, une jeune comédienne dans un pays en guerre décide de remonter sur la scène d'un théâtre menacé d'effondrement suite à un bombardement intensif. Elle tentera de provoquer les pouvoirs surnaturels et bienfaiteurs du gardien du théâtre, en convoquant par un retour vers le passé plusieurs personnages ayant marqué le théâtre algérien et universel. Dans un jeu entre passé et présent, Lahbiba, interprétée par Zoulikha Talbi, convoquera, entre autres, les personnages Hamlet de Shakespeare, Djelloul Lef'haïmi de Abdelkader Alloula, Tartuffe de Molière, Le Sinistré de Mohia (Mohand Ouyahia), elle finira par convaincre le gardien d'user de ses pouvoirs pour faire triompher l'amour sur les affres de la guerre. Avec les autres comédiens, Mourad Bellagh, Fahem Hammas, Belloul Idir – également compositeur de la bande son –, Hamadache Boutchiche et Lyes Bellagh, la densité des dialogues est bien portée. Les espaces de la scène sont occupés à



bon escient et la comédie plaide avec beaucoup d'énergie pour l'amour comme seule réponse aux canons. Sur une scénographie signée Amirouche Saïdoun, la scène comporte des rideaux rouges et quatre chaises utilisées par quatre personnages. Ces derniers sont également musiciens et vocalistes, utilisant le banjo, deux bendirs et un tambourin dans des modes aux sonorités kabyles. Voilà une conception inhérente au théâtre dans le théâtre, afin de faciliter la transmission du message par le jeu d'acteur, le chant et la chorégraphie, et non pas la langue. Le metteur en scène a expliqué que « pour se libérer des contraintes liées à la difficulté de trouver une langue intermédiaire, notamment lorsque le véhicule linguistique est en partie inaccessible, le théâtre moderne a tendance à compter beaucoup plus sur le jeu d'acteur, la mimique, la chorégraphie et le chant », rapporte l'Agence presse services d'Algérie. La troupe algérienne participe à la compétition de ce festival avec des homologues de Serbie, Allemagne, Russie, Géorgie, Biélorussie, Kazakhstan, Egypte et Iran. Les prix : spectacle, mise en scène, texte, rôles masculin et féminin, scénographie, seront décernés lors de la cérémonie de clôture, le 19 mars. Fondé en 2002, le Festival international du théâtre de Slavija prône le rapprochement et l'échange entre dramaturges, metteurs en scène, critiques et experts du 4e art de toutes les nationalités.

R. C

22E SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL

430 exposants à Alger

LA VINGT-DEUXIÈME édition du Salon international de l'artisanat traditionnel se tiendra du mardi 13 au lundi 19 mars, au Palais des expositions des Pins-Maritimes à Alger sous le slogan L'artisanat en appui à l'économie durable avec la participation de 430 artisans.

Organisé par l'Agence nationale de l'artisanat, sous le haut patronage du président de la République, le Salon se veut une occasion pour les artisans algériens de faire connaître les différents produits de l'artisanat national qui constitue à la fois « un patrimoine culturel et civilisationnel authentique, en sus de jeter les ponts de communication et d'échange commercial entre les artisans », a affirmé le directeur de la promotion de l'artisanat à l'Agence, Rachid Merabet. Le Salon vise, selon la même source, « à renforcer la coopération entre les différents opérateurs dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme pour les inciter à inclure l'artisanat dans la réalisation des projets touristiques, notamment en matière de décor et d'ameublement des établissements hôteliers, en les invitant à consacrer des espaces au sein des hôtels pour faire la promotion du produits traditionnel riche et diversifié ». Organisée par le ministère du Tourisme et de l'artisanat, cette édition vise « à rappeler l'importance du rôle du secteur dans le développement économique et à faire



connaitre la qualité du produit national du terroir et de créer une dynamique en matière d'échange d'expertises et de connaissances entre les artisans algériens et étrangers », selon les organisateurs. M. Merabet a insisté sur « l'impératif de renforcer et de promouvoir la formation au profit des artisans par souci d'améliorer la qualité et d'atteindre un niveau d'excellence », soulignant « l'importance de moderniser le produit, de perfectionner la conception et de préserver certains métiers menacé de disparition en œuvrant à garantir aux artisans la matière première qui connait un manque sur les marchés ». Prennent part à ce rendez-vous 72 artisans étrangers représentant onze pays dont la Tunisie, l'Inde, le Pakistan, la France, la Palestine, le Sahara Occidental, la Mauritanie, le Niger, le Mali et le Sénégal, outre 317 artisans nationaux et 20 associations spécialisées. Des conférences seront organisées en marge du salon avec pour thème L'artisanat au service de hôtellerie et l'importance d'introduire l'artisanat dans le monde numérique.

APS

SORTIR

DESIGN

2e édition de la Journée mondiale du design italien à Alger. Aujourd'hui, samedi 10 mars. 16h30. Musée d'art moderne et contemporain (Mama). Expositions L'âme des petites choses d'Italie & Design éthique d'Algérie.

LITTERATURE

Conférence Littérature au féminin, un langage emprunté ? Par la scénariste et essayiste Carme Riera d'Espagne, l'écrivaine et éditrice Nadia Sebkhi d'Algérie. Le dimanche 11 mars. 17h. Institut Cervantès d'Alger.

IMMIGRATION

Conférence Sur le chemin de la liberté. Les immigrés politiques polonais en Algérie et en Espagne au XIXe siècle par le Docteur Jan Stanisław Ciechanowski, professeur de l'université de Varsovie. Le lundi 12 mars. 17h. Institut Cervantes d'Alger.

CONCERT

Eugenio Bennato d'Italie en concert. 19h. Le mardi 13 mars. El Mouggar, Alger. Le jeudi 15 mars au Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran. Chanteur, auteur et compositeur, il se présente avec son nouveau projet musical Da che sud è sud : douze compositions. Un voyage au-delà de l'horizon méditerranéen.

ANDALOU

15èmes Andaloussiettes El Djazair. Du jeudi 15 au vendredi 30 mars (chaque week-end). Ibn Khaldoun, Alger. Ouverture à 20h30 avec Rym Hakiki de Tlemcen et l'association musicale El Rachidia de Cherchell. Le vendredi 16 mars : 17h. Les associations Maqam de Constantine et Cortoba.

CINEMA

Festival du cinéma latino-américain. Institut Cervantès d'Alger. 18h. Le jeudi 15 mars : Miranda regresa de Luis Alberto Lamata du Venezuela.

PHOTO

7e Festival national de la photographie d'art, Les photographes de l'Ouest jusqu'au samedi 17 mars au Palais de la Culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen. Hommage aux photographes regrettés Lyes Meziani et Said Sellami.

MEDITERRANEE

Le film Les sept remparts de la citadelle de Ahmed Rachedi sera présenté en avant-première internationale au 3e Festival d'Annaba du film méditerranéen, prévu du mercredi 21 au mardi 27 mars sous le slogan La paix en Méditerranée.

MAGIE

Spectacle de magie et atelier d'initiation pour enfants.de 06 à 12 ans avec l'illusionniste Nassim Benhamouda. Le jeudi 22 mars. 14h. Espace Art et détente. Baba Hassen-Alger.

POP

L'artiste El Moustach expose Sog ur Mother - is open at night! Jusqu'au vendredi 23 mars. Un hommage à la pop culture algérienne. Espace d'art contemporain (Espaco). El Achour, Alger.

PEINTURE

- L'artiste plasticienne Orza Tanem expose Les lumières de l'émotion jusqu'au dimanche 25 mars. Galerie d'art El Yasmine. Dely Ibrahim, Alger.

AMINAZOUNE@YAHOO.FR

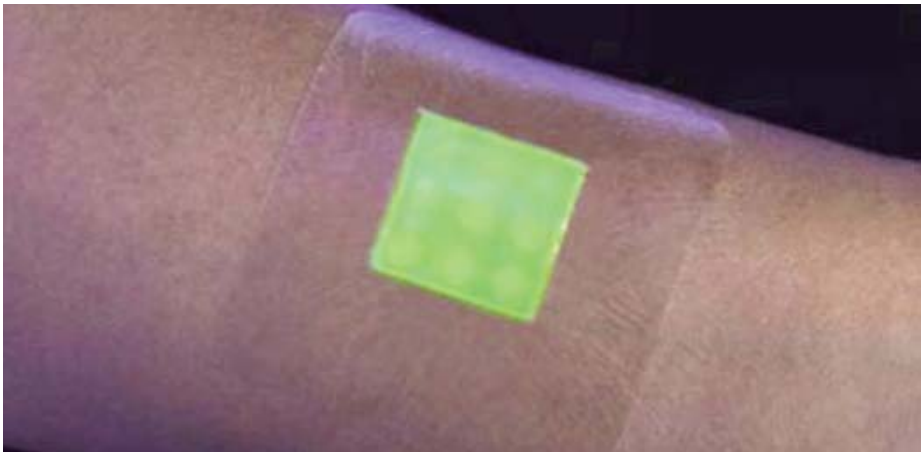
LE CANCÉROLOGUE AFFIRME QU'UTILISER LE TÉLÉPHONE PORTABLE PLUS DE 20 MN PAR JOUR PROVOQUERAIT À LONG TERME L'ALZHEIMER

CET HOMME DE 71 ANS affirme avec conviction que l'abus du téléphone portable (soit plus de 20 minutes par jour selon lui) provoquerait à long terme la maladie d'Alzheimer. «Le grand risque aujourd'hui, ce n'est pas le cancer mais la destruction des cellules du cerveau qui provoque la maladie d'Alzheimer. Les plus jeunes sont les plus exposés, car ils sont les plus gros utilisateurs du portable et leur cerveau n'est pas mature avant l'âge de 15 ans. Je vois aujourd'hui arriver en consultation de plus en plus de gens, dont des jeunes, ayant des symptômes de confusion mentale de type pré-Alzheimer qui peuvent évoluer vers la démence: déficit de mémoire immédiate, de concentration, désorientation spatio-temporelle. Comme en Grande-Bretagne, il faudrait déconseiller l'usage des portables aux moins de 15 ans et demander aux futures mères ou jeunes mamans d'éloigner au maximum le téléphone de leurs bébés. Je constate, par ailleurs, que les femmes sont plus sensibles aux champs électromagnétiques car elles représentent les deux tiers de mes malades », affirme-t-il.

Les tests que le Pr Belpomme a mis au point montrent que l'exposition aux ondes électromagnétiques provoquerait chez certaines personnes un problème d'oxygénation du cerveau qui, dans le pire des cas, causerait une «intolérance» aux champs électromagnétiques, allant jusqu'au courant électrique standard. D'après ses recherches, des facteurs génétiques favoriseraient cette hypersensibilité. Certaines personnes doivent protéger leur maison avec des matériaux spéciaux, voire se réfugier loin des villes pour retrouver leurs capacités.

Un pansement Intelligent qui vire de couleur quand Il détecte une infection

Des chercheurs britanniques ont inventé un pansement qui présente une capacité mystérieuse : il est capable de détecter des bactéries dans une plaie.



Résultat de recherche d'images pour «Un pansement intelligent qui vire de couleur quand il détecte une infection»

Une infection non détectée à temps, peut entraîner une septicémie, voire la mort. Quand on a une plaie, les bactéries envahissent la blessure et forment des agrégations en microcolonies.

Ces dernières, par le moyen de leurs sécrétion, forment une membrane appelée « biofilm ». Lorsque ce biofilm se forme, le pansement devient alors vert fluorescent. C'est le changement de l'activité bactérienne qui est détecté par le pansement. Au fait, Ce pansement magique détecte l'activité bactérienne.

Les chercheurs de l'Université de Bath ((Royaume-Uni) ont mené plusieurs tests sur un nombre très important de bactéries incriminées dans les infections nosocomiales à savoir: Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa,Staphylococcus aureus (staphylocoque doré) et Enterococcus faecalis. Ce pansement a révélé une réponse de couleur fluorescente, après seulement 4 heures, au moment où les biofilms produits étaient en contact avec une souche pathogène.

Le pansement a été testé sur la peau de porc, et les essaies cliniques chez l'homme ne devraient pas s'attarder. Raccourcir le délai de détection et la limitation de l'antibioprophylaxie ainsi le nombre de cas de septicémie reste l'objectif principal de cette technologie. Selon le DC Toby, Jenkins co-auteur, plusieurs tests de sécurité devraient avoir lieu dans 3 ans environ.

Utilisation du portable et l'apparition de tumeurs cérébrales : le risque est confirmé

IL NE S'AGIT là que de prévention car il n'y a pas encore de données scientifiques fiables sur le danger des rayonnements électromagnétiques

Pour la première fois en France, une loi est adoptée sur l'encadrement de l'exposition aux ondes électro-magnétiques. C'est le début d'une reconnaissance du danger des radiofréquences sur la santé. Parmi les études publiées récemment, celle de l'Inserm confirme bien le lien entre l'utilisation intensive du téléphone portable et l'apparition de tumeurs cérébrales. Mais où commence l'«utilisation intensive»? Et pour quels consommateurs? Les réponses sont inquiétantes. Depuis janvier 2013, Camille a téléphoné 1 433 heures avec son portable. A 31 ans, elle aurait un risque de développer une tumeur cérébrale. Cette «association positive» entre l'utilisation du téléphone portable et le développement de tumeurs cérébrales est le résultat de l'étude publiée par l'Unité Inserm 897 de Bordeaux en mai 2014, une des dernières – et des rares – parues sur le sujet. Les travaux montrent que «l'utilisation massive du téléphone portable, supérieure ou égale à 896 heures d'appels, dans une vie, serait associée au développement de tumeurs cérébrales. Chez ces personnes, le risque d'avoir une association positive entre l'utilisation de leur téléphone portable et le développement de tumeurs est augmenté pour celles qui téléphonent plus de 15 heures par mois.» Des chiffres d'une précision étonnante qui classent Camille parmi les utilisateurs «intensifs» du portable, ce qu'elle était loin d'imaginer avec ses 16 heures et 38 minutes consommées le mois dernier. En douze ans, Camille a changé cinq fois de téléphone portable. Personne ne lui a dit qu'il fallait limiter ses appels, privilégier l'oreillette et éviter de téléphoner dans les zones de mauvaise réception. Au contraire, on l'a à chaque fois incitée à profiter des nouvelles offres illimitées.

D'après l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep), les 67 millions de Français détenteurs d'une carte Sim téléphonent en moyenne 3 heures et 4 minutes par mois. Selon les conclusions de l'Inserm, le risque de développer une tumeur apparaîtrait au bout de 24 années d'utilisation, soit dans une petite dizaine d'années pour les personnes équipées d'un portable depuis 2000. Mais le risque est bien supérieur pour les plus jeunes, si l'on se réfère à une étude menée fin 2012 par l'Association santé environnement France (Asef) auprès de lycéens de 12 établissements en région Paca: on y montre que près de la moitié des élèves téléphonent plus d'une demi-heure par jour, 20% d'entre eux passant plus de 2 heures d'appels.

Le Pr Dominique Belpomme, cancérologue, parle d'un « déni scientifique » face à une future « catastrophe sanitaire» Lorsque l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a affirmé, en 2009, que l'utilisation du téléphone portable était «possiblement» cancérogène, des études et des contre-études sur le sujet se sont multipliées en Europe et aux Etats-Unis, apportant plus ou moins de nuances à leurs conclusions. En 2013, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) concluait dans son rapport «Radiofréquence et santé» que l'utilisation du portable ne présentait pas de «risques avérés» mais qu'il fallait poursuivre la recherche. Jean-Pierre Marc-Vergnes, neuropsychiatre et expert à l'Anses, admet que «la direction de l'agence adapte quelquefois ses conclusions en fonction de ce qui est formulé par les pouvoirs publics, comme ce fut le cas suite à la publication du rapport de l'Afsset en 2009». Une position qui inquiète les associations françaises comme Priartem, Robin des toits ou Une terre pour les EHS (personnes électro-hypersensibles) qui dénoncent des conflits d'intérêts aggravés par la crise économique. La communauté scientifique, elle, constate chaque jour un peu plus que le temps de la science n'est pas le même que celui des industriels.

Derrière son bureau envahi de polycopiés et de rapports scientifiques, le Pr Dominique Belpomme, cancérologue et président de l'Association pour la recherche thérapeutique anti-cancéreuse (Artac), mène seul avec sa petite équipe ses recherches sur l'électro-hypersensibilité. Depuis 2008, il dit avoir examiné plus de 1 200 «malades», la plus grande série mondiale. Il parle d'un «déni scientifique» face à une future «catastrophe sanitaire», «d'un scandale mille fois plus important que l'amiante, car il concerne des milliards d'individus qui abusent du portable». Pourtant, il refuse de publier ses résultats et décline les invitations aux auditions de l'Anses.

RENDEZ VOUS SCIENTIFIQUE

9e séminaire d'ophtalmologie les 13 et 14 avril 2018 à Tizi Ouzou

Le 9e séminaire d'ophtalmologie de l'association algérienne de lutte contre la cécité se tiendra les 13 et 14 avril 2018 à Tizi Ouzou, avons-nous appris auprès des organisateurs.

Le thème principal de cette manifestation scientifique est l'inflammation oculaire.

-3èmes joumées du Centre de lutte conte le cancer (CLCC) d'Annaba - 5 et 6 avril 2018 à Annaba

-8ème Congrès National de chirurgie et Médecine Esthétique - 26 et 27 avril 2018 à Alger

-7ème congrès international de néphrologie - 26 au 28 avril 2018 à Batna

-9ème congrès d'urologie de l'Association des Chirurgiens Urologues de l'Ouest (Er-razi) - 4 et 5 mai 2018 à Oran

-5ème Forum médical international de la wilaya de Chlef - 3 au 5 mai 2018 - Chlef - Algérie

-8ème Forum International en Santé de l'Etablissement Hospitalier Dr Benzerdjeb - 5 et 6 mai 2018 à Aïn Temouchent

7ème Congrès National de Biologie Médicale et Médecine de Laboratoire - 6 et 7 mai 2018 à Alger

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE VOILE :

Adoption des bilans moral et financier de l'exercice 2017

Les membres de l'Assemblée générale de la Fédération algérienne de voile (FAV) ont approuvé à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2017 à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) qui s'est déroulée jeudi à Alger. Organisée jeudi à l'Ecole nationale des sports aquatiques et sub- aquatiques de Bordj El Bahri (Alger), cette AGO a enregistré la présence de 21 membres qui ont également approuvé le plan d'action de la saison 2018.Le bilan moral a été adopté par 17 voix contre 2 et 2 abstentions, alors que le bilan financier a été adopté à l'unanimité. Le président de la FAV Hacene Djilali et son bureau exécutif ont été élus en février 2017 pour le mandat olympique 2017-2020

JEUX AFRICAINS DE LA JEUNESSE-2018 / BASKET-BALL (3X3) :

16 équipes engagées



HUIT ÉQUIPES masculines et huit autres féminines prendront part au tournoi de basket-ball (3x3) des Jeux africains de la jeunesse 2018 (JAJ-2018), prévus du 19 au 28 juillet à Alger, a annoncé jeudi la Fédération algérienne de basket (FABB).»Le tournoi de basket-ball (3x3) s'étalera sur trois jours de compétition, du 20 au 22 juillet», ajoute la FABB sans préciser le lieu de déroulement des matchs. La tournoi masculin regroupera les sélections nationales d'Algérie, de Tunisie, du Mali, du Nigeria, d'Egypte, d'Ouganda, d'Angola et de Madagascar. Huit équipes seront également en course dans le tournoi féminin. Il s'agit de l'Algérie, de la Tunisie, du Mali, du Nigeria, de l'Egypte, d'Ouganda, du Zimbabwe et de Madagascar. Les Jeux africains de la jeunesse sont une compétition qui concerne les athlètes âgés entre 14 et 18 ans. La première édition des JAJ a été organisée à Rabat au Maroc en 2010, alors que la capitale botswanaise, Gaborone, a abrité la 2e édition en 2014.

COUPE D'ALGÉRIE – 8es DE FINALE :

CRB Dar Beida –USM Blida et GS Pétroliers-WO Boufarik auront lieu le 16 mars

La Fédération algérienne de basketball (FABB) a procédé ce jeudi à la désignation des salles devant abriter les rencontres des 8es de finale de la Coupe d'Algérie, prévus les 16 et 17 mars prochains.Ainsi, la FABB a jeté son dévolu sur la salle de Staouéli (Alger) pour être le théâtre des deux grosses affiches de cette étape de l'épreuve populaire, prévue vendredi.



Leader du championnat, le CRB Dar El Beida sera le premier à fouler le parquet de la salle de Staouéli pour donner la réplique à l'USM Blida (14h30).A 16h00, les amoureux de la balle au panier auront droit à un match au sommet qui sera animé par le GS Pétroliers et le WO Boufarik. Le tirage au sort effectué le samedi 24 février dernier au siège de la FABB a donné lieu à une chaude retrouvaille entre ces deux cadors de la Nationale 1. Alors que les deux rivaux restent sur une victoire chacun en championnat, dont la dernière est revenue aux Boufarikois, cette confrontation déterminera qui du GSP, détenteur du trophée, ou bien du WOB est le plus fort cette saison. Les deux autres rencontres de cette 1ère partie des 8es de finale mettront aux prises l'US Sétif au JS Aïn Arbaâ et le TRA Draria au PS El-Eulma. Le premier match se jouera à Boufarik, à 16h00, alors que le second aura lieu à Si Mustapha (Boumerdes), à la même heure. Samedi, la 2ème partie des 8es de finale sera rehaussé par trois empoignades entre équipes de l'élite. L'OS Bordj Bou Arréridj croisera la route du CSC Gué de Constantine, à M'sila (16h00). Le RC Constantine affrontera le NB Staouéli à Sétif (14h30), à Sétif, avant de voir l'O Batna et le NA Husseïn Dey en découdre dans la même enceinte sportive (16h00).Pour sa part, l'IR Bordj Bou Arréridj, troisième de la N1, évoluera sur du velours face à US Birkhadem dans un match programmé à 14h30 à M'sila.

PROGRAMME DES RENCONTRES :

Vendredi :
A Staoueli (14h30) : CRB Dar El Beïda - USM Blida
A Staoueli (16h00) : GS Pétroliers - WO Boufarik
A Boufarik (16h00) : US Sétif - JS Aïn Arbaâ
A Si Mustapha (16h00) : TRA Draria - PS El-Eulma
Samedi :
A M'sila (14h30) : US Birkhadem - IR Bordj Bou Arréridj
A M'sila (16h00) : OS Bordj Bou Arréridj - CSC Gué de Constantine
A Sétif (14h30) : RC Constantine - NB Staouéli
A Sétif (16h00) : O Batna - NA Husseïn Dey

CHAMPIONNAT NATIONAL DE KEMPO:

Quelque 500 athlètes attendus à Naâma

PRÈS DE 500 ATHLÈTES prendront part au Championnat national de kempo, toutes catégories (garçons et filles), prévu du 19 au 23 mars à la salle omnisports de la wilaya de Naâma, a-t-on appris de la Fédération algérienne des arts martiaux(FAAM).''Quelque 500 athlètes représentant 38 équipes seront présents à Naâma pour participer à cette échéance d'envergure nationale. Les ligues et clubs attendent cet évènement avec impatience pour étaler toutes leurs qualités'', a indiqué à l'APS le président de la commission nationale de kempo, Hichem Ouhlima.''Cette fois, le choix s'est porté sur la ville de Naâma pour permettre le développement local de cette spécialité et pour qu'elle ne soit pas centralisée. Nous voulons donner à toutes les villes du Sud comme Béchar, El-Bayadh, Ghardaïa, Laghouat la chance de participer à ce genre d'évènements et de montrer de quoi elles sont capables'', a ajouté la même source. Selon Ouhlima, cet évènement, qui coïncidera avec les vacances scolaires de printemps, permettra de voir le niveau technique des jeunes du Sud algérien et leur donner la chance de porter les couleurs des différentes équipes nationales. Par ailleurs, les épreuves de la Coupe d'Algérie de kempo seront disputées après le mois sacré du Ramadhan en cadets et par équipes (juniors et seniors / garçons et filles).La commission nationale de kempo est en train de préparer une assemblée constituante de la fédération de cet art martial suite à l'accord du ministère de la Jeunesse et des Sports, après avoir rempli toutes les conditions.

Coup d'envoi du championnat national universitaire de football en salle dames à Sidi Bel Abbés

LE CHAMPIONNAT national universitaire de football en salle dames a débuté jeudi au complexe universitaire de Sidi Bel-Abbes, avec la participation de 10 universités, a-t-on appris du président de la ligue des sports universitaires, Ouandadji Noureddine. Le même responsable a indiqué que l'université de Sidi Bel-Abbes qui abrite l'événement participe avec deux équipes, en plus des universités de Tiaret, Alger, Skikda, Oran, Boumerdes, Guelma, Blida, Mostaganem et Chlef. Des salles sont réservées pour le déroulement des matchs de ce championnat. Le tirage au sort du premier jour du championnat a donné lieu à trois matchs opposant Sidi Bel-Abbes à Alger, Skikda à Oran et Tiaret à Boumerdes, à la résidence «Khawarizmi», en attendant la deuxième manche demain vendredi. Il est prévu le déroulement de 11 rencontres entre équipes participantes de ce tournoi qualificatif pour le championnat du monde de football en salle dames, a souligné Ouandaji, signalant qu'une sélection sera formée des meilleures joueuses des différentes équipes participantes pour représenter l'Algérie à cette compétition mondiale. Au terme de cette compétition nationale, qui se s'étalera jusqu'au 10 mars en cours, les trois équipes vainqueurs seront honorées, de même que les trois meilleures joueuses, les arbitres et les entraîneurs. Ce championnat national, qui coïncide cette année avec la célébration de la journée mondiale de la femme, est initiée par la ligue de wilaya des sports universitaires en collaboration avec la DJS de Sidi Bel-Abbes et sous l'égide de la Fédération algérienne des sports universitaires (FASU)

COUPE DU MONDE DE BODYBUILDING :

La 7e édition à Oran les 16 et 17 mars

La 7e édition de la Coupe du monde de bodybuilding, fitness et powerlifting aura lieu les 16 et 17 mars à Oran, a-t-on appris jeudi du président de la Fédération algérienne de cette discipline, Moussa Messaour. Neuf pays, dont l'Algérie, prendront part à cette manifestation organisée pour la première fois dans le continent africain, a précisé le même responsable. L'arrivée des délégations, représentant des pays africains et européens, est programmée pour le 15 mars. La compétition se déroulera à l'hôtel Meridian, souligne-t-on de même source. L'Algérie sera représentée dans cette épreuve par trois sélections : A et B, ainsi que celle des juniors, a encore informé Messaour, qui espère réaliser une meilleure moisson que celle de la précédente édition, déroulée en Italie, lorsque les Algériens ont remporté une médaille d'or et une autre en argent. La Fédération algérienne de bodybuilding, fitness et powerlifting est une fédération sportive nationale, sous tutelle du ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est en charge du développement et de la promotion du bodybuilding, fitness et powerlifting, disciplines très populaires et prisées par les jeunes et moins jeunes à la recherche d'un corps parfait. Cette fédération a été fondée le 19 mars 2006 en vertu de la loi 90.31 du 4 décembre 1990 relative aux associations. Elle est présidée par Moussa Messaour pour un deuxième mandat olympique de rang, rappelle-t-on.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 MOBILIS (SUITE DE LA 22e JOURNÉE) :

Chaudes retrouvailles aux Annassers, Tadjenant et Blida dos au mur

Le troisième round de cette 22e journée du championnat de Ligue 1, programmé pour aujourd'hui aura à son menu trois belles affiches s qui ne manqueront ni de piments ni de suspens pour les deux extrêmes du tableau.



De chaudes retrouvailles en perspective à commencer par ces retrouvailles entres pensionnaires du haut du tableau samedi, au stade du 20 Aout 55 entre le NA Hussein Dey et la JS Saoura prétendants à des places dans le top cinq ou pourquoi pas le podium final tout court. Un match dans le match synonyme des retrouvailles entre les Sang et Or de la capitale et leurs ex coach Nabil Neghiz parti en milieu de parcours en Arabie Saoudite et aujourd'hui engagé nouvellement par la direction du club de la JS Saoura en remapclement de Karim Khouda qui Un périlleux déplacement pour les Sudistes à Alger face à une formation Nahdiste sur une série de quatorze matchs sans défaites et ambitieuse d'aller encore de l'avant toutes voiles dehors , sans complexe pour bouleverser la hiérarchie dans cette partie du tableau tant convoitée. Avec 31 points à son compteur et une solidarité sans faille dans ses rangs, le coach Bilal Dzir aura à cœur joie de damer le pion à son maitre Neghiz et surtout rester sur le même tempo dans l'objectif de faire un grand pas vers les cimes du tableau. Les Saouris la tête dans le sace après une élimination amère en coupe d'Algérie savent ce qui les attend pour redonner le sourire çà leur public et chasser le doute en vue de reprendre leur course en toute sérénité pour une éventuelle place qualificative à un challenge internationale la saison prochaine. bases. La troisième rencontre du jour aura pour théâtre le stade de Tadjenant entre le DDRBT(14e, 21 pts), et le Paradou AC (6e, 32 pts). Un duel bouillonnant aux objectifs opposés qui sent la poudre surtout pour les locaux forcés par l'obligation de résultat, eux qui occupent la position de premier relégable à ce jour. Les joueurs de l'entraîneur tunisien Hamadi Edou devront impérativement faire le plein de points pour garder l'espoir de sauver leur peau du purgatoire. Chose que les Pacistes leur contesteront jusqu'au bout car une victoire à Tadjenant leur permettra de monter sur le podium aux cotés de Soustara. Enfin à Bel Abbés , El Khaddra locale toute auréolée de qualification en demie finale de la coupe d'Algérie et malgré le huis clos imposé risque d'enfoncer l la lanterne rouge l'USM Blida qui fait de la résistance et ne veut pas abdiquer. Le rideau tombera enfin Lundi sur cette 22e journée par une chaude explication au stade du 05 Juillet entre deux sérieux prétendants pour le sacre final entre le MC Alger (4e, 34 pts) et le MC Oran (2e, 38 pts). Un tournant important pour la suite des événements.Trois matchs de cette journée s'étaient déjà déroulés jeudi et vendredi derniers : CR Belouizdad – Olympique Médéa (0-0), US Biskra – USM Alger (0-1) et ES Sétif – CS Constantine (1-0).

S.S.

AUJOURD'HUI À 16H00:
USM Bel-Abbès – USM Blida (16h00) huis clos
DRB Tadjenanet – Paradou AC (16h00)
NA Husseïn-Dey – JS Saoura (16h00)
Lundi 12 mars :
MC Alger – MC Oran (17h00)

MC Oran : Les Hamraouas prêts à négocier leur tournant face au Doyen

LE MC ORAN se prépare avec un effectif au complet en vue de son très important match en déplacement contre le MC Alger, après avoir récupéré ses joueurs blessés, a-t-on appris ce vendredi du staff technique de cette équipe de Ligue 1 de football. Les hamraouas qui auront, lundi prochain au stade du 5-juillet (18h00), l'occasion de réduire à un seul point leur écart du leader le CS Constantine en cas de victoire en clôture de la 22e journée, poursuivent leurs préparatifs pour ce rendez-vous contre l'actuel 4ème au classement dans la sérénité totale, après que la direction du club ait décidé d'instaurer le huis clos aux entrainements.«Nous nous préparons convenablement pour le déplacement d'Alger. Cette fois-ci, le staff technique aura l'embarras du choix pour composer le onze entrant, après le retour aux entrainements des joueurs blessés, à l'image du défenseur central, Zine El Abidine Sebbah, et le meneur de jeu, Mohamed Amine Aoued», a indiqué à l'APS, l'entraineur adjoint, Bachir Mecheri. Avec 16 points sur 18 possibles au compteur depuis le début de la phase retour, le MCO est la meilleure équipe du championnat en cette seconde partie de la saison, ce qui lui a permis de se hisser à la deuxième place au classement, tout en restant invaincues depuis 9 matchs. La défaite du CSC sur le terrain de l'ES Sétif vendredi passé (1-0), en ouverture de cette 22e journée, a relancé complètement les Oranais dans la course au titre, et les stimule davantage pour aller s'imposer à Alger, eux qui possèdent la deuxième meilleure moisson à l'extérieur avec 16 points derrière l'USM Alger qui en compte 20.Mais le staff technique des gars d'El Bahia, que dirige le Suisso-tunisien, Moez Bouakaz, ne veut pas mettre de pression supplémentaire sur ses capés, en optant pour une préparation ordinaire en vue de l'affiche de lundi, a précisé Mecheri, qui va refouler la pelouse du 5-juillet pour la première fois depuis qu'il a quitté le MC Alger en 1998, mais cette fois-ci, il prendra place sur le banc de touche. Ce sera certainement des moments nostalgiques pour moi, étant donné que j'ai passé sept ans au MCA en tant que joueur, et qui m'ont permis de garder de très bons souvenirs de nos matchs au stade du 5-juillet que je n'ai plus pénétré son terrain depuis ma dernière rencontre avec le Doyen en 1998, s'est remémoré le «bras droit» de Bouakaz.

NABIL NEGHIZ NOUVEL ENTRAÎNEUR DE LA JS SAOURA

LE TECHNICIEN NABIL NEGHIZ est devenu le nouvel entraîneur de la JS Saoura, a-t-on appris jeudi de ce club de Ligue 1 de football. L'ancien sélectionneur-adjoint des Verts a signé un contrat renouvelable s'étalant jusqu'à la fin de la saison, a indiqué à l'APS Mohamed Djebbar, directeur général de la JSS. Neghiz a succédé à Karim Khouda, qui a démissionné de son poste lundi passé. Il est également le troisième coach engagé par la JSS cette saison que les «Canaris» du Sud-Ouest ont débutée avec Foued Bouali sur le banc de touche. Le nouveau driver de la formation phare de Béchar avait, lui, débuté cet exercice au NA Husseïn-Dey, avant de partir en Arabie Saoudite où il a entraîné le club d'Ohod, mais les mauvais résultats de cette équipe ont sonné son glas il y a quelques semaines. A la JSS, Neghiz aura pour mission de stopper l'hémorragie. Cette formation qui a terminé deuxième du championnat lors de la phase aller, est en chute libre depuis le début de la seconde manche de l'exercice, n'obtenant que 5 points en six matchs, ce qui lui a valu de reculer à la 7e place au classement. Les nouveaux protégés de Neghiz viennent également d'être éliminés des quarts de finale de la coupe d'Algérie, samedi passé, sur le terrain de l'USM Bel-Abbès.

LIGUE DES CHAMPIONS (1/16 DE FINALE RETOUR) MC ALGER-MFM FC:

Le Tunisien Essrayri au sifflet

LE TUNISIEN Youssef Essrayri arbitrera le match MC Alger-MFM FC (Nigeria) prévu le 17 mars à 20h45 au stade 5-juillet (Alger) pour le compte des seizièmes de finale retour de la Ligue des champions, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF) jeudi.Le directeur de jeu tunisien Essrayri sera assisté de ses deux compatriotes, Yemen Malloulchi et Khalil Hassani. Au match aller disputé mercredi à Lagos, le MCA s'est incliné sur le score de 2 à 1. Le club qualifié passera à la phase de poules de la prestigieuse compétition africaine des clubs.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (16ES DE FINALE RETOUR):

Un trio libérien pour USM Alger-AS Maniema Union

LA CONFÉDÉRATION africaine de football a désigné un trio arbitral libérien pour diriger le match entre l'USM Alger et la formation congolaise de l'AS Maniema Union, programmé le 18 mars à 18h00 au stade Omar-Hamadi (Alger) en seizièmes de finale retour de la Coupe de la Confédération. Le trio arbitral est constitué du directeur de jeu Jerry S. Yekeh, secondé de ses deux compatriotes Johnson Gbartea et Abraham Boye Fahbulleh. L'USM Alger a obtenu un précieux nul (2-2) en déplacement lors de la manche aller disputée mercredi en RD Congo. Le vainqueur de cette double confrontation passera en seizièmes de finale «Bis» où il croisera le fer avec un adversaire éliminé de la Ligue des champions.

LIGUE DES CHAMPIONS (16es DE FINALE RETOUR):

Des arbitres burkinabè pour ES Sétif-Aduana Stars

LA CONFÉDÉRATION africaine de football a désigné un trio arbitral burkinabè pour diriger la rencontre entre l'ES Sétif et la formation ghanéenne d'Aduana Stars, prévue le 18 mars à 19h00 au stade 8-mai-1945 pour le compte des seizièmes de finale retour de la Ligue des champions. Le match sera dirigé par le directeur de jeu Juste Ephrem Zio, assisté de ses deux compatriotes Seydou Tiama et Max Philippo Toe. L'ES Sétif s'est inclinée sur le score de 1 à 0 lors du match aller disputé mercredi au Ghana. Le vainqueur de la double confrontation se qualifiera pour la phase de poules de la prestigieuse compétition africaine des clubs.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (16ES DE FINALE RETOUR):

Un Swazilandais arbitrera Nkana FC-CR Belouizdad

L'ARBITRE swazilandais Thulani Sibandze officiera la rencontre entre la formation zambienne de Nkana FC et le CR Belouizdad, prévue le 17 mars prochain à 15h00 (algériennes) au stade Nkana à Kitwe, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF) jeudi. Le directeur de jeu Sibandze sera assisté de Sifiso Nxumalo et Petros Mzikayifani Mbingo, également du Swaziland. Le CR Belouizdad s'était largement imposé 3-0 contre Nkana lors de la manche aller disputée mardi au stade 20-août-1955 (Alger).Le vainqueur de la double confrontation sera qualifié pour les seizièmes de finale «Bis» où il affrontera un adversaire éliminé de la Ligue des champions.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:13	12:40	15:59	18:36	19:56	

CONSTANTINE					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:18	12:44	16:04	18:41	20:00	

ALGER					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:32	12:59	16:18	18:55	20:15	

OUARGLA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:27	12:49	16:12	18:48	20:03	

CHLEF					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:40	13:05	16:26	19:02	20:21	

MOSTAGANEM					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:45	13:10	16:31	19:07	20:26	

ORAN					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:48	13:13	16:34	19:10	20:29	

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6027 – SAMEDI 22 DJOUMADA EL THANIA 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	27°	13°
Oran	24°	11°
Constantine	26°	8°
Ouargla	30°	14°

TIZI OUZOU

Inauguration d'une nouvelle maison de l'artisanat

Le wali de Tizi Ouzou, Mohamed Bouderbali, a mis à profit les festivités du 8 mars pour procéder à l'inauguration de la nouvelle maison de l'artisanat. L'immeuble, un joyau architectural, est situé sur le boulevard Stiti, juste à côté de la bibliothèque de lecture publique.

La maison de l'Artisanat, dont la façade est d'une esthétique indiscutable, est composée d'un bâtiment de trois étages et d'un sous-sol. Les locaux loués aux artisans et aux commerçants de l'élément artisanal sont au nombre de 37. Et de toute évidence, les locataires semblent trouver leur compte puisque le loyer est très abordable. Un local d'une superficie de 30 m2 est loué pour un montant de 10 500 DA par mois.

Chez un privé, un local d'une telle superficie et surtout au centre-ville ne peut pas être cédé à moins de 70 000 DA par mois avec paiement d'une année au moins d'avance. L'autre avantage qu'offre la nouvelle maison de l'Artisanat est la sécurité.

Le portail principal est d'une grande solidité. A cela s'ajoute le gardiennage assuré par des agents



de sécurité, et ce, en sus de la proximité de la 5e sûreté urbaine. Il faut reconnaître cependant que l'immeuble a coûté une petite fortune. L'autorisation programme (AP) allouée pour sa construction est de quelque 200 millions de DA. Après l'inauguration, Mohamed Bouderbali et l'importante délégation l'accompagnant ont visité l'ensemble des locaux et discuté avec chaque commerçant et artisan.

A noter qu'en plus de l'inauguration de cette nouvelle structure, le wali s'est rendu au siège du COS (centre des œuvres sociales) de la wilaya pour la cérémonie de remise de cadeaux aux femmes retraitées de l'administration wilayale, à l'occasion de la Journée de la femme. D'ailleurs, ce n'est qu'après avoir honoré les femmes au niveau du COS que le wali a pris la direction de la Maison de l'artisanat. A partir de ce dernier point, il rejoindra le siège de la bibliothèque de lecture publique pour ensuite se rendre à la lieu festif également réservé aux femmes.

De là, direction de la jeunesse et des sports, le wali s'est rendu au Musée du moudjahid (M'douha) où l'activité festive a été aussi d'une grande splendeur. Toujours dans le cadre de la fête internationale de la femme, l'espace de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou a enregistré une intense activité. Le programme élaboré par l'équipe de Mme Nabila Gouméziane a comporté des conférences animées par des scientifiques et des intellectuels, des expositions et des ventes de l'objet artisanal et culturel et tant d'autres manifestations en corrélation avec la fête du 8 mars.

Pour les seuls exposants ayant pris rendez-vous avec le public, leur nombre a atteint plus d'une quarantaine. D'ailleurs, la foule était si compacte qu'il était difficile de se frayer un chemin dans le moindre espace de l'institution culturelle.

Saïd Tissegouine

SELON LE DG DE HUAWEI

Projet d'une usine de montage de smartphones en 2018

L'ENTREPRISE chinoise Huawei envisage de réaliser une usine de montage de smartphones en Algérie durant l'année 2018, a indiqué avant-hier le directeur général de Huawei Algérie, Gao Jia. «Huawei est en train d'étudier la possibilité de construire une grande usine de montage de smartphones en Algérie au cours de l'année 2018», a précisé à la presse M. Jia, à l'occasion de la cérémonie d'inauguration du nouveau siège de Huawei situé dans le quartier des affaires à Bab Ezzouar.

Il a expliqué que des discussions avec des partenaires économiques algériens «sont en cours dans ce sens», faisant savoir que le choix du partenaire économique et la date de lancement effectif du projet seront annoncés au moment opportun.

Présente en Algérie depuis une dizaine d'années, Huawei, spécialiste des solutions dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC), est en partenariat avec plusieurs institutions et entreprises publiques, notamment pour le déploiement de réseaux d'infrastructures.

Elle coopère aussi avec les opérateurs locaux tels que Mobilis, Algérie Télécom et Djezzy. Outre la fourniture de solutions et de services, la société a formé plus de 2 000 jeunes Algériens en 2017 dans différents domaines en relation avec les TIC. Huawei, qui compte 524 employés dont plus de 400 Algériens, s'est lancée dans un programme de formation des formateurs en collaboration avec l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT).

S. T.

OOREDOO FÊTE LE 8 MARS AVEC LA FAPH

Hommages aux mères d'enfants handicapés

DANS LE CADRE de la double célébration de la Journée Internationale de la Femme du 8 mars et de la Journée Nationale des Personnes Handicapées du 14 mars, Ooredoo et la Fédération Algérienne des Personnes Handicapées (FAPH) organisent, conjointement, une cérémonie en hommage aux mères d'enfants vivant avec un handicap.

Cet évènement a été organisé à Alger en présence de la Présidente de la Fédération Algérienne des Personnes Handicapées (FAPH), Mme Atika El Mamri, de M. Ramdane Djezairi, Directeur Opérationnel chargé des Relations Publiques et Médias à Ooredoo ainsi que des familles et membres d'associations activant dans le domaine des droits des personnes handicapées. Lors de cette cérémonie, un hommage appuyé a été rendu à une soixantaine de mères d'enfants handicapés. Ces mamans qui, chaque jour, veillent avec courage et détermination à faciliter la vie de leur progéniture. Dans son message à ces mères courage, Mme Atika El Mamri, Présidente de la FAPH a notamment déclaré : « Ce 8 mars nous interpelle sur les parents qui affrontent les difficultés liées au handicap de leur enfant. Nous voulons à travers cette cérémonie saluer le courage et l'engagement de toutes les mamans qui mènent quotidiennement ce combat pour assister leurs enfants et leur offrir un quotidien moins pénible. Nous tenons en cette occasion également à remercier notre partenaire Ooredoo pour son accompagnement habituel et indéfectible à notre fédération et son soutien à cette frange de la société.» Depuis 2015, Ooredoo accompagne, en tant que partenaire, la FAPH qui milite pour la défense et la promotion des droits des personnes handicapées. Cet accompagnement se traduit par la mise en œuvre de projets et d'actions en faveur de cette frange de la société. Il y a lieu de rappeler que Ooredoo accorde un grand intérêt aux initiatives en direction des femmes algériennes. Cet engagement se concrétise par de nombreux projets menés en leur faveur. Ainsi, dans le cadre de son partenariat avec l'Association Algérienne d'Alphabétisation IQRAA, Ooredoo contribue à l'aménagement et à l'équipement des Centres de formation, d'apprentissage et d'insertion pour les femmes (AFIF).Aussi, chaque année, Ooredoo tient à marquer la Journée Internationale de la Femme en rendant hommage aux Algériennes s'étant illustrées dans divers domaines. C'est ainsi que des hommages appuyés ont été rendus notamment aux écrivaines, aux sportives, aux moudjahidate, aux femmes chefs d'entreprises et aux femmes rurales. A travers ses initiatives, Ooredoo renforce son statut d'entreprise citoyenne en s'engageant pleinement au côté des principaux acteurs du mouvement associatif national.

OPÉRATION DE REFORESTATION À CHELLATA

2 000 cèdres de l'Atlas pour régénérer la forêt d'Akbou

UNE IMPORTANTE opération de reboisement a été lancée hier dans la commune de Chellata, sur les hauteurs d'Akbou, dans la wilaya de Béjaïa. Cette campagne est parrainée par l'entreprise Général Emballage (SPA) et se déroulera en plusieurs étapes. Elle a débuté hier par le creusement des trous de plantation. Les initiateurs s'emploieront au courant de la semaine à réaliser une clôture pour délimiter de la zone forestière dont «la superficie est de 2ha», dira Badereddine Chérif secrétaire général de l'association Etoile culturelle d'Akbou. «L'opération de plantation des arbustes, par contre, interviendra vendredi prochain», a précisé notre interlocuteur. Le lieu choisi pour la reforestation est situé au Col de Chellata au lieu-dit «Ayris» ou «Verglas». Ils étaient près de 200 enfants et adolescents issus des différentes écoles des communes en question à prendre part à cette opération dans sa première étape.

Il faut noter aussi que initiative est menée avec la contribution de plusieurs acteurs dont la conservation des forêts de la wilaya de Béjaïa, qui a offert les plants, les communes d'Akbou, de Chellata et d'Ighram, qui ont mis à la disposition des initiateurs du transport et aussi la main-d'œuvre alors que Général Emballage a participé financièrement à ce projet et surtout sur le plan la logistique. Ces derniers participeront à la plantation de 2 000 cèdres de l'Atlas pour régénérer un couvert végétal de la région passablement dégradé par les incendies et l'activité pastorale inconsidérée. Selon les organisateurs, «cette action s'inscrit dans le cadre du projet «Contribution à l'intégration de l'environnement et au développement durable de la Vallée de l'Oued Soummam» porté par l'association Etoile culturelle, soutenu par (ENABEL) l'agence belge de développement en partenariat avec le ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables (MEER).

Pour les organisateurs, «Général Emballage SPA a sanctuarisé, depuis 2012, le principe d'une dépense annuelle consacrée à la reforestation». Et «il entend, ce faisant, renforcer le schéma de boucle fermée qui caractérise l'industrie du carton ondulé en restituant à la Terre la fraction de matière première (sciure de bois) qui en est extraite». Général Emballage est doté d'une infrastructure de collecte intégrale des déchets process (gâche du carton) et d'une station d'épuration des eaux usées. «Il entreprend une importante extension visant la création d'une filière amont de fabrication de papier recyclé», souligne-t-on.

N. Bensalem